

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

### Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

## La femme industrielle et désintéressée est frappée d'une surprime

L'extraordinaire attitude de la Sun Life - M. Macaulay veut jeter de la poudre aux yeux en vantant les bonnes oeuvres de sa compagnie - Pourquoi frapper une seule catégorie de femmes: la plus méritante? - Pourquoi cette catégorie est-elle frappée par une seule compagnie d'assurance et par l'une de celles qui font le plus d'affaires dans notre province?

Si M. T. B. Macaulay, président de la Sun Life, ne propose pas lui-même et sous peu l'abolition du règlement de sa compagnie qui impose une surprime aux femmes mariées canadiennes-françaises, il y aurait de quoi s'étonner.

Il est, en effet, difficile à la lecture du mémoire qu'il a fait insérer dans les journaux d'hier de trouver la moindre justification de la différenciation injurieuse dont la Sun Life les a frappées.

M. Macaulay constate que "très récemment l'amélioration de la mortalité (ce qui veut dire évidemment la baisse du taux de mortalité) nous a permis de ne pas exiger cette surprime pour certains groupes".

Il explique que ce sont les femmes d'hommes de profession ou d'autres en bon état financier et celles qui payent elles-mêmes leur prime qu'on a soustraites à la surprime. Soit les femmes qui apparemment ont le moins besoin d'assurance. Cela paraît révéler une disposition étrange à envisager le caractère social de l'assurance, mais passons...

"Nous aurions voulu, continue M. Macaulay, exempter toutes les femmes canadiennes-françaises mariées de cette surprime, mais malheureusement la mortalité dans ce groupe ne nous le permet pas encore. (Cela viendra!) Notre expérience nous démontre que, pour la période de 1901 à 1923, la mortalité a été de 175 pour cent de l'estime collectif d'un grand nombre de compagnies américaines et canadiennes, dont les risques courent tout le continent."

Voilà le seul argument qui subsiste. Or peut-on conclure qu'il soit justifié par la réalité? Certains statisticiens ont contredit les chiffres de la Sun Life. Mais il y a une autre démonstration bien plus probante qui a été faite par M. Pelletier dans les bloc-notes, ces jours derniers. Il a prouvé, de façon indiscutable, que plusieurs autres compagnies, dont la Confédération et la Crown Life, ne frappent pas les femmes canadiennes-françaises mariées de cette surprime insolite. De plus, il paraît certain que nulle autre compagnie, en dehors de la Sun Life, ne recourt à cette précaution.

Or comme toutes ces compagnies sont en possession des mêmes statistiques que la Sun Life - tous les actuaires travaillent sur les mêmes données - n'est-il pas permis de croire que, si la Sun Life a eu des résultats si désastreux, cela tient à la négligence de ses médecins examinateurs ou à leur incompétence, ou encore à l'imprudence de ses agents qui ont recommandé des risques sans enquête suffisante, ou enfin à une erreur de ses actuaires?

Il est difficile de conclure autrement, en effet. Si les autres compagnies ne croient pas devoir recourir à une surprime, c'est sans doute que les résultats qu'elles ont obtenus sont meilleurs que ceux de la Sun Life et si la Sun Life a obtenu des résultats qui portent le chiffre de la mortalité chez elle pour cette classe à 175 pour cent au-dessus de la normale, n'est-ce pas parce que le recrutement des sujets d'assurance a été mal contrôlé?

Si tel est le cas, il serait vraiment regrettable et offensant pour nous que, du fait de la négligence ou de l'incompétence de partie de son personnel, haut ou bas, elle inflige une sorte de pénalité à nos femmes et à nos mères.

Plus loin, M. Macaulay, qui confesse que l'on a dû subdiviser la classe frappée de surprime et en exempter une partie, jette de nouveau du lest. Ce n'est pas, comme on l'avait donné à entendre d'abord, la maternité qui est cause de la mortalité élevée chez les Canadiennes françaises. Il serait, en effet, impossible de continuer de le prétendre en face des statistiques officielles et de celles fournies à M. Pelletier par les curés de diverses paroisses de la province qui ne font que confirmer les constatations d'ensemble. D'après M. Macaulay lui-même, la proportion des décès résultant de cette cause n'est que de 8 pour cent; ce sont diverses maladies qui auraient pour cause déterminante mais assez lointaine, la maternité, qui conditionnent la haute mortalité.

"Suivant mon opinion, dit M. Macaulay, la cause principale est que nos femmes canadiennes-françaises sont industrielles et désintéressées à l'excès. Trop souvent la femme d'un fermier ou d'un artisan ne se ménage pas assez après la naissance d'un enfant mais se lève au bout de quelques jours, vaquant au soin du ménage et aux autres travaux au moment où elle n'est pas assez forte."

Et M. Macaulay donne un exemple des conséquences: la tuberculose qui n'est que 13.8 pour cent de la mortalité totale chez les femmes mariées assurées par toutes les autres compagnies a été la cause de 29 pour cent de la mortalité parmi les femmes canadiennes-françaises mariées.

Doit la Sun Life, compagnie puissante qui a fait un recrutement intense parmi les Canadiens français, à tel point que si tous ses assurés canadiens-français se retiraient d'un seul coup et se groupaient de nouveau, ils pourraient former une compagnie forte, frappe la femme canadienne-française à cause de son courage quasi héroïque. Elle frappe donc aussi la maternité, puisque l'on peut être sûr que ces femmes qui quittent trop tôt leur couche ne le font pas pour leur plaisir, mais parce qu'il y a de la besogne à battre et des mioches à nourrir, à élever et à surveiller.

Un mot seulement, afin de ne pas allonger cet article, sur les autres différenciations établies par la Sun Life et qui ne tiennent pas debout. La femme pauvre, celle qui a plus de peine à s'assurer, est la seule frappée d'une surprime. La femme riche ou de la classe aisée ne l'est pas, de même que celle qui paie ses propres primes. Comment peut-on établir rigoureusement qu'une femme paie ses propres primes à même son propre revenu, surtout si elles sont payées en espèces au guichet de la compagnie?

Ensuite tient-on compte du fait que grand nombre de femmes chez nous ont un revenu réel, puisqu'elles sont mariées sous le régime de la communauté et que la moitié des biens de la communauté leur appartient contractuellement?

Enfin, on exempté aussi les femmes des professionnels. Pourquoi? Nous serions curieux de savoir ce que la statistique établit à leur sujet. Bon nombre d'entre elles, le grand nombre pourrait-on dire, habitent dans les villes. Bon nombre d'entre elles incontestablement vivent de la vie de la classe aisée, fréquentent théâtres et danses, se couchent tard, s'épuisent. Est-ce là une bonne préparation à la maternité? Est-ce là le plus sûr

moyen d'assurer de promptes relevailles? Tout récemment un médecin londonien prétendait que la vie mondaine actuelle compromet gravement la santé des jeunes filles et des jeunes femmes. N'est-il pas plus sensé de croire que, risqués pour risques, ceux courus par la femme de l'artisan qui reste chez elle, par la femme du cultivateur qui peut respirer de l'air pur et qui fait une vie normale, ne valent pas le risque de la femme de la classe aisée?

Alors, encore une fois, pourquoi cette différenciation? Sur quoi est-elle fondée? M. Macaulay ferait bien de nous ouvrir complètement ses statistiques et de nous démontrer complètement pourquoi la femme industrielle et désintéressée est la seule qui doit subir la punition de la surprime? Pourquoi elle la doit subir dans une seule compagnie, dans une compagnie qui fait plus d'affaires dans la province de Québec que la plupart des autres?

Quant aux oeuvres faites par la Sun Life, elles touchent ni de près ni de loin à la question discutée. En les exposant et en en tirant gloire, M. Macaulay jette de la poudre aux yeux pour qu'on ne voie pas que sa défense, sur le point où la compagnie a été attaquée, est d'une extrême faiblesse.

Il eût été plus court, plus simple - ce qui viendra, nous en sommes sûr - d'annoncer que la compagnie a commis une erreur et qu'elle la répare par le seul moyen logique et juste: l'abolition de la surprime imposée aux femmes canadiennes-françaises mariées.

Louis DUPIRE

### Politique fédérale

## La réorganisation des douanes

M. Euler la prépare - Hauts postes à remplir - Pas de Canadiens français? - Pourquoi? - Emplois vacants et prestige menacé - Les Franco-Ontariens mécontents

Ottawa, 27 - La nouvelle commission des douanes n'a pas encore terminé son enquête. Mais selon des indices récents, M. Euler, le nouveau ministre, commencera bientôt la réorganisation de son personnel. Comment peut-il, en effet, rétablir un peu d'ordre tout de suite dans ce chaos s'il n'a pas l'appui de quelques assistants compétents et actifs? Il n'a pas de sous-ministre, Montréal n'a pas de percepteur, et plusieurs services, tant dans la métropole que dans la capitale ne comptent que des chefs temporaires.

Et les rumeurs qui ont cours sont loin d'être satisfaisantes. Car on mentionne des noms qui ne sont pas des candidats anglais pour remplir ces postes vacants. L'idée semble ancrée chez les nôtres que les Canadiens français n'auront pas de chance, et qu'après l'enquête tenue à la dernière session, il font aussi bien de ne pas se présenter. Des députés de Québec, - dirons-nous de Montréal, - acceptèrent cette façon de voir et on pourra peut-être en trouver quelques-uns si ce n'est plusieurs, parmi les chambrions d'aspersion qui ne sont pas de notre nationalité. La situation n'est pas encore bien définie, car on manoeuvre secrètement dans la coulisse; mais les quelques faits qui transpirent sont décourageants.

Car on prend pour acquis, que le sous-ministre sera anglais, et qu'ensuite on ne rompra pas avec la tradition en donnant enfin à la métropole un percepteur des douanes canadien-français. Pourtant le percepteur qui occupait cette position l'année dernière a subi les souffrances de l'enquête que certains de nos bien qu'il fut de la race à qui l'on semble vouloir confier la réorganisation du ministère.

À Montréal, on sait ce que sont les services des douanes. L'élément anglais, ou de langue anglaise, en tout cas, y occupe presque partout une place prépondérante. On y obtient du français, mais ce n'est pas quelquefois sans lutte. Toronto est plus intraitable sous ce rapport que Montréal, et si l'on veut y découvrir un de nos compatriotes dans la vieille hiérarchie on se font les transactions douanières, il faut prendre une loupe gigantesque.

Le cabinet, dans de nombreux cas, augmentera le traitement attaché aux postes les plus élevés. Et quelques-uns de ces postes prendront une importance considérable. Ceux qui les obtiendront jouiront de pouvoirs plus grands et auront sous leurs ordres un nombre plus grand d'employés. Dans ces conditions le gouvernement pourrait retenir les services de Canadiens français qualifiés.

On assure on maints quartiers que certaines nominations sont pratiquement faites et que nous les connaîtrons dans une quinzaine de jours, peut-être avant. Rien de certain, mais le ministre des douanes à ce que l'on dit, s'en occupe activement et hésite entre quelques candidats.

Le cabinet retarde depuis quelques années déjà la nomination d'un Canadien français à la commission des eaux limitrophes. On ignore les raisons de ces délais. Mais la vacance est alléchante. Sur ce siège vide, un bon nombre de candidats voudraient se jucher. Tout récemment les journaux de la province voisine parlaient d'y envoyer M. George P. Graham. On ne se gêne guère avec le bien des autres.

Et cet incident rappelle celui que Maurois raconte dans un de ses livres célèbres. Durant la dernière guerre, une vieille châteline me gênait dans la disposition des troupes britanniques. Les chefs s'installaient. Aujourd'hui, ils occupent une chambre, le lendemain une autre, et si bien qu'à la fin la vieille

un dimanche après-midi, lorsque elle a lu un compte rendu de fête à la tire, idiot par ailleurs, mais où on mentionnait son nom.

Ce n'est rien, direz-vous, que son nom dans le journal? Songez d'abord que c'est imprimé, qu'un ouvrier a travaillé pour fabriquer ça, que des milliers de gens inconnus liront votre nom. L'amour de voir son nom dans le journal, c'est encore le seul ressort qui tient debout un tas d'organisations. Croyez que si ces braves gens étaient sûrs de ne jamais voir leurs noms dans les journaux, ils resteraient chez eux dans la paix retentissante d'une lente digestion à fumer leur pipe.

Pourquoi, je vous demande, tant d'imbéciles, gens estimables, s'essouffent-ils à faire des discours, quand il est si commode de se taire, sinon dans le vague espoir de voir leur nom sur le journal?

Vous croyez que je blague? Demandez à n'importe quel journaliste de ses précisions. Combien de fois n'ai-je pas lu dans les yeux de grands personnages des envies résistibles de me flaqueur à la porte. Tout de même ces choses à moins qu'on n'y parle? Et à quoi sert qu'on y parle si les journaux n'en soufflent mot?

Le journal a développé le cabotage, la suffisance, la gloire, mais ce sont des travers si inhérents à l'humanité et qui nous chatouillent si agréablement quand on les flatte!

MARCELLUS.

### Bloc-notes

#### Les \$15.000 du "Soleil"

Après M. Taschereau, le Soleil revient sur les \$15,000 que, selon le premier ministre lui-même, qui a le premier usé de ce pierre argument, les industries de la région du Lac Saint-Jean paient quotidiennement en salaires. Un agriculteur du Lac Saint-Jean, qui a fait toutes ses études classiques, nous adresse à ce propos une lettre qu'on trouvera dans le Devoir d'aujourd'hui, où il met les choses au point, réduisant à ses vraies proportions cet argument des salaires. Il en reste, après examen, peut-être cinq mille dollars, - le tiers de ce que prétend le premier ministre. Le calcul de celui-ci est fantaisiste et son argument aussi. M. Tremblay, - le cultivateur en question, - fait aussi bonne justice d'une autre affirmation de M. Taschereau, à savoir que l'on ne veut pas le développement des sources d'énergie hydroélectriques du Saguenay. On nous affirme que le secrétaire provincial, pris lui-même à partie, y a quelque temps dans une communication à notre journal, en marge de certaines de ses affirmations stupéfiantes au Club de la Réforme, il n'y a pas trois semaines, aurait exprimé des doutes sur l'authenticité et la provenance de cette lettre. Il n'aurait pu lire celle de M. Tremblay, aujourd'hui, pour constater que dans la région du Lac Saint-Jean, il y a de gens capables d'exposer nettement le sujet, même s'ils ne sont ni avocats, ni ministres.

#### En retraite

En marge du débat sur l'affaire de la Sun Life, ces jours-ci, nous avons parlé de compagnies d'assurance-vie qui n'ont pas de surprime sur l'assurance des femmes mariées canadiennes-françaises; et nous avons écrit, en parlant de l'une de ces compagnies, qu'elle n'avait jamais eu de surprime. C'était l'information qu'on nous a donnée; elle n'est pas tout à fait exacte, quant au passé; si cette assurance depuis plusieurs années n'a pas de surprime, il fut un temps où elle décréta des conditions spéciales pour les Canadiennes françaises mariées, et même filles. On ne devait les assurer qu'avec des primes élevées; elles étaient sujettes à une retenue fixe de 40 et même de 50 pour cent, pendant cinq ans. Mais ce régime ne dura que trois ou quatre mois; devant les protestations venues de la région de Québec, où l'on avait la compagnie que si elle ne retirait pas ces règlements d'exception, nombre d'assurés abandonneraient immédiatement leurs polices et di-raient pourquoi, en public, la compagnie battit en retraite, abolit le régime spécial fait aux Canadiennes françaises. Elle les assure aujourd'hui aux mêmes conditions que les Anglo-Canadiennes, et se sert des mêmes statistiques que toutes les autres compagnies d'assurance-vie du Canada, y compris la Sun Life. Et quoi que ce soit satisfaisant pour la Great West, la Confédération, la Savegrat, la Canada Life, la Crown Life et d'autres compagnies canadiennes serait-il mauvais pour la Sun Life? C'est un point que M. Macaulay a oublié d'éclaircir, dans sa lettre paru hier et commentée ailleurs, aujourd'hui même, dans notre journal. Il y avait pourtant la peine d'être tiré au net. Car, à ce que nous savons, les mêmes statistiques, à peu de détails près, servent à toutes les compagnies canadiennes. Encore l'an dernier, par exemple, la Crown

#### Billet du soir

Qu'est-ce que la gloire? Comment y atteindre? Problème éternel, dont l'histoire que dans les centes de pages des Who's who, des Guides et des Biographies, des milliers de pauvres gens cherchent en vain à résoudre.

Nos Pascals contemporains ont dénoncé le journal à publicité qui, à pleines fournées, jette dans la gloriolette des milliers de braves gens. Et pourtant, les Anciens ne disaient-ils pas que l'amour de la gloire doit être le but, la raison d'être de la vie? Or le journal est le stimulant le plus formidable qui soit. Il est fait pour le véritable amour de la gloire consiste à vouloir s'illustrer parmi les hommes par quelque noble et belle action, et qu'ainsi il ne faut pas confondre la publicité du requin de la finance, la notoriété du quinquard politique, avec la gloire proprement dite.

N'importe, je pardonne au journal bien des inepties, parce qu'il a donné des jolies bien douces à des milliers de pauvres gens. Car leur faisait tant plaisir!

Il y a dans telle paroisse perdue au fond des bois, une brave femme qui s'est sentie toute heureuse,

## Ce petit volume s'envole...

Une édition presque épuisée en une semaine

On a rarement vu pareil succès de librairie. En une semaine et même moins, - car notre Service de Librairie n'a fait aucune vente, ni samedi ni dimanche derniers, - presque tout le premier mille des Silhouettes d'aujourd'hui, édition ordinaire, à 60 sous l'unité, s'est envolé. A peine s'il en reste quelques douzaines sur nos tablettes; elles disparaîtront d'ici la fin de cette semaine; car les commandes arrivent de loin.

On nous a télégraphié hier de Winnipeg pour en réclamer plusieurs exemplaires; et des lecteurs de Paul Dulac viennent d'expédier plusieurs exemplaires de son petit volume en France ainsi qu'au fond des Etats-Unis et jusqu'en Colombie anglaise.

Détail à noter, notre journal a été seul jusqu'ici, ou à peu près, - sauf une petite note élogieuse insérée dans le Canada, - à faire de la publicité aux Silhouettes. La grande presse populaire n'en a pas dit un mot, - ce qui n'empêche pas l'édition d'être à peu près épuisée; c'est, incidemment, une nouvelle illustration de ce que vaut la publicité du Devoir.

Les amateurs d'éditions canadiennes originales peuvent encore se procurer des exemplaires du premier mille des Silhouettes, édition ordinaire à soixante sous l'unité, franco, la remise devant accompagner la commande. Conditions spéciales aux libraires, à la douzaine. Ils ne sert à rien de demander des exemplaires sur papier du Japon. Il n'y en a eu que quelques dizaines mis dans le commerce et ils sont partis dès le premier jour de la publication.

### Le problème de l'habitation

## Une politique à promouvoir

Pour permettre aux salariés d'avoir leur maison - Moyen d'assurer la salubrité, tout en stabilisant une partie de notre population

(Par Clarence HOGUE)

XI

A Toronto et dans un grand nombre de villes anglo-canadiennes et américaines, la proportion des propriétaires en rapport avec l'ensemble de la population est de beaucoup plus élevée qu'à Montréal.

Il y a probablement plusieurs causes à cela. L'une, peut-être la principale, est essentiellement d'ordre psychologique: c'est que les Anglo-Saxons, qui tiennent à leur confort plus qu'à toute autre chose, ont une quasi-vénération pour leur home. Ils veulent non seulement une maison qui soit jolie d'apparence, mais qui soit aussi bien située, confortable, chaude moralement. Dès qu'ils le peuvent, ils sont prêts à s'imposer tous les sacrifices nécessaires pour y arriver.

C'est de là que vient leur désir d'avoir une maison à eux, une maison qu'ils amélioreront graduellement, à mesure que leurs moyens le leur permettront, sans courir chaque année le risque d'être mis à la porte par un propriétaire et perdre ainsi tout le bénéfice du travail et des sacrifices qu'ils se seraient imposés pour faire les améliorations nécessaires.

Chez nous, il en est autrement. Nous n'avons pas ce culte de nos concitoyens anglais pour la maison qui nous abrite avec notre famille, pour l'endroit où nous sommes appelés à passer la moitié de notre vie. Nous en sommes encore à trouver plus chic d'être vu comme des princes que d'être bien logés.

De plus, il y a aussi le fait qu'en général nos revenus sont moins élevés et que nos familles, plus nombreuses, exigent des dépenses plus grandes. S'il nous arrive de réussir à amasser quelques milliers de dollars, nous préférons avoir une maison à plusieurs logements pour en retirer un revenu plutôt que d'en avoir une détachée qui ne nous donnera que la satisfaction et le confort sans plus.

Si cette manière de faire peut éviter quelques avantages pécuniaires pour un nombre restreint, tout le monde, eux compris, en souffre en retour; car la maison qui est construite dans le seul but d'en retirer le plus possible de bénéfices est toujours faite sans soin. Elle manque de confort et la salubrité est restreinte au minimum exigé par la loi. La plupart de nos maisons en sont une preuve convaincante.

Le plus grand nombre d'entre nous étant locataires, il en résulte que nous ne sommes jamais fixés. Nous sommes d'éternels errants toujours en quête d'un nouveau gîte.

Si nous possédions en propre la maison que nous habitons, il en résulterait une économie de temps, d'énergie et même d'argent. Au lieu d'en dépenser chaque année pour le déménagement, les efforts et de dépenses considérables presque toujours inutiles, nous pourrions nous employer à des améliorations permanentes qui auraient pour résultat d'assurer un plus grand confort, une véritable salubrité et donc la santé. Ce serait non pas seulement une épargne, mais un placement réel qui rapporterait au centuple.

Pour remédier à cette situation, il s'agit donc d'induire ceux des nôtres qui peuvent le faire à devenir propriétaires de leur demeure. Mais il y a plus; il faut aussi accorder aux autres, à tous ceux qui veulent et peuvent faire quelques économies, le moyen d'y arriver.

Déjà des compagnies de construction opèrent sur une base de crédit étendu à plusieurs années. Une personne qui possède un terrain et dispose de quelques centaines de dollars peut se faire construire une maison car elle paiera ensuite par versements mensuels comme un loyer.

Bien qu'en principe ce plan ait des avantages considérables, il faut toujours disposer, en définitive, d'un millier de dollars au moins pour pouvoir l'employer. De plus, comme ces compagnies ne sont pas des institutions philanthropiques, non seulement s'assurent-elles un profit très élevé, mais leur contrat contient des clauses qui, si elles les protègent, sont loin d'être à l'avantage de leurs clients.

G. P.

(Suite à la page 2)

N'oubliez pas que l'abonnement au "DEVOIR" est l'un des plus beaux cadeaux que vous puissiez offrir à vos amis du pays ou de l'étranger --- \$6.00 pour le Canada, \$8.00 pour les Etats-Unis, \$10.00 pour l'Union postale. L'abonnement peut être fractionné.





UN DEUIL CHEZ LES C.S.C.

L'E. R. P. IGNAZE LANGLAIS, AUMONIER DE L'ECOLE BARIL, VIENT DE MOURIR A LA COTE DES NEIGES

ON EXPOSE LE MIKADO

ON A TRANSPORTE LE CORPS DE L'EMPEREUR DEFUNT AU PALAIS ROYAL

PETITES AFFICHES

TOUTES DEMANDES - Location: Maisons, chambres, magasins, etc.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec de plus haut salaire?

CAISSES ENREGISTREUSES

CAISSES enregistreuse "National" seconde main, garantie 2 ans; réparations.

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 30 Notre-Dame ouest, 22, courtiers en immeubles, experts en propriétés.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Mortgage Co. Prête première hypothèque; Montréal seulement.

Horloges "Grand-Père"

Toutes les formes les plus nouvelles, en bois qui conviennent à votre aménagement intérieur.

Alfred Eaves

Magnain ouvert jusqu'à 9.30 p.m. tous les jours jusqu'au 31 décembre

PHARMACIE LAURENCE

Angle des Rues - Saint-Denis et Ontario, Montréal. Téléphones: Est 1507 et 4647

Règlement maintenu

Le juge Weir a rejeté hier une poursuite de la Lampstead Land and Construction Company, contre la ville de Hampstead.

De l'opposition dans Antigonish

Antigonish, N.-E., 28 (S.P.C.) - Lors d'une réunion des délégués conservateurs, ici hier, ces derniers ont unanimement décidé de contester l'élection partielle qu'on tiendra le mois prochain.

Mort de John de Bellefeuille

John de Bellefeuille, accusé du meurtre de sa femme, à Grand-Mère, le 9 novembre dernier, a succombé à Bordeaux, vendredi après-midi, des suites d'empoisonnement à la lessive.

Reception au Cercle Universitaire

La réception des membres du Cercle Universitaire à l'occasion du Jour de l'an par le président et le conseil aura lieu de onze heures du matin à une heure, le 1er janvier à la maison du cercle, 361, rue Sherbrooke est.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "so'vent besoin d'un plus ferré" que soi" - dirait Lafontaine

Avocat: Eugène Simard, b.a., l.l.l. Notaire: Horace Lippé. Professeur: LeBlond de Brumath. Médecin: Dr J.-M.-E. Prevost. Notaire: Bélanger & Bélanger. Professeur: René Savoie, I.C.I.E. Médecin: Dr Antonio Godin. Notaire: Chs Archambault, c.c.s. Economie? Cesser d'annoncer pour économiser...

L'AGE DES JEUNES DELINQUANTS

M. LE JUGE LACROIX N'A JURIDICTION QUE SUR LES ENFANTS D'AU PLUS 16 ANS

LES DETTES EUROPEENNES

L'OPINION D'UN FINANCIER AMERICAIN

LE CHOMAGE DIMINUE

COMPARAISONS AVEC LES ANNEES PRECEDENTES

Capitaine et pilote condamnés

Le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur sur les accidents maritimes a condamné le pilote Emile Pouliot, du Léopold L. D. et le capitaine C. D. Kenney, du Hochelaga, à payer chacun \$300 d'amende.

Le mouvement des navires

Le Bremen, North-German-Lloyd, de Brême, arrive à Halifax aujourd'hui.

La cause du Labrador

Londres, 28 (S.P.C.) - Le comité judiciaire du Conseil privé ne rendra pas sa décision dans l'affaire du Labrador avant les premiers jours de février.

Une femme a failli être asphyxiée

Mme W. Bruneau, 7473 avenue Châteaubriand, a failli être asphyxiée hier après-midi vers trois heures.

LE RADIO

Programmes de mardi: Postes canadiens, Postes américains. Programme de mercredi: Postes canadiens, Postes américains.

Le Red Wing MONTREAL-BOSTON

Tous les Soirs

Tous les Jours L'ALOUETTE

EQUIPEMENT TOUT ACIER

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE SAINT-JEAN

DE NEW-YORK

CROISIERES D'HIVER

AVIS

AVIS

AVIS

INVENTIONS

INVENTIONS

LE RADIO ROGERS SANS BATTERIE

# LETTRE DE FADETTE

Toutes les mères veulent le bonheur de leurs filles. Pour leur faire une vie facile et agréable et pour leur éviter du travail, un grand nombre d'entre elles dépendent au delà de leurs moyens et se fatiguent déraisonnablement.

Or, est-ce bien cette forme de dévouement qui prépare le bonheur de leurs enfants? Une femme qui a de grands enfants a assez d'expérience de la vie pour savoir que, quoi qu'elle fasse, elle ne saurait soustraire sa fille à la pari de tribulations que chaque individu doit subir en ce monde.

Ceci accepté, ne serait-il pas plus sage, au lieu de tant épargner aux jeunes filles le travail et les difficultés quotidiennes, de les habituer peu à peu à faire leur part de besogne ménagère, à assumer certaines responsabilités, à accepter bravement et en souriant les contrariétés inévitables?

Je l'ai dit bien souvent et on ne le répètera jamais trop, il est mieux d'éclairer la jeune fille dans la mesure du possible sur ce qui l'attend dans l'avenir et de l'armer contre les aléas de l'existence. Enseignons-lui la vie dans les faits et préparons-la à se créer à elle-même son bonheur.

L'amour maternel intelligent et prévoyant qui s'applique à une telle formation comporte certes autant de zèle et de générosité que celui qui consiste à plaindre toutes les difficultés! La récompense en est bien désintéressée, puisqu'en somme, le résultat sera de voir la jeune fille apprendre le secret d'arranger elle-même sa vie et finalement à savoir se passer de sa mère.

C'est triste? dites-vous. Non, de pouvoir se passer de vous au besoin ne suppose pas qu'elle vous laissera de côté.

Dites-vous bien que pour leur donner le bonheur, la probabilité du bonheur au moins, vous acceptez d'avancer tous les sacrifices.

Bien des mères essaient, avec leur expérience de la vie, de tisser de leurs mains le bonheur de leurs enfants et il arrive que leur idéal diffère tout à fait de celui de leur fille. Soyons prudentes: en voulant faire trop bien, nous risquons un échec.

Un éducateur moderne croit qu'un état d'esprit favorable au bonheur est de sentir que "Ton est une force".

En aidant trop nos enfants, nous les privons de cette satisfaction.

Croyez-vous qu'une jeune fille livrée tout entière au plaisir, au luxe et à la vanité puisse se sentir une force?

Quand les mères auront compris que former une femme, c'est lui apprendre à se gouverner elle-même en faisant usage de sa raison pour se conduire, elles s'occuperont de leurs filles plus sérieusement. Faisant la part large au présent, à leur jeunesse, à leur besoin légitime de plaisirs et de distractions, elles ne priveront jamais de vue cependant l'avenir, le mariage, la vie réelle enfin qui attend leurs filles; elles les prépareront à être plus et mieux que des poupées bien attifées et des perroquets bien stylés... elles leur donneront en même temps toutes les chances d'être heureuses.

La théorie de la bonne ou de la mauvaise étoile n'est qu'une façon de parler. La chance est à ceux qui secouent leur indolence, qui ne ménagent ni leur peine, ni leur désir de bien faire, à ceux qui ne se découragent pas si le succès est lent à venir et qui usent de leur activité et de leur intelligence pour faire tourner la roue de la fortune qu'il est parfois si difficile de mettre en mouvement!

Et soyons assurées qu'en tenant compte des peines et des jouissances du cœur qui sont, dans une certaine mesure, en dehors de notre volonté, on en peut dire autant du bonheur: si nous y apportons nos efforts et notre énergie, il nous sera loisible de faire pencher du bon côté le plateau de la balance.

FADETTE

## AU CAP

### LA VISITE DES PELERINS DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE

Cap-de-la-Madeleine, 28 — Les voyageurs de la Survivance Française ont passé quelques heures au Cap-de-la-Madeleine jeudi dernier au cours de leur voyage de retour vers Montréal.

Arrivés à huit heures, ils entendirent la messe célébrée par le R. P. Boyer, O.M.I., au sanctuaire du Cap. La messe dite, le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., souhaita la bienvenue à nos compatriotes de l'Ouest: "Vous vous deviez, dit-il, de visiter ce Cap-de-la-Madeleine parce que cette ville est la plus ancienne du Canada après Québec, Trois-Rivières et Montréal".

Le R. P. Joyal rappelle ensuite que le Cap-de-la-Madeleine a fourni au Mississipi qui descend en ligne droite de Jean-Baptiste Joliet, colon au Cap en 1664, Ludger Duvernay, le vénérable Mère d'Youville, Mère Gamelin, fondatrice des Soeurs de la Providence, Mgr Provencher et plusieurs autres ont eu pour oncles des colons du Cap.

Le R. P. Joyal félicite ensuite les voyageurs de la Survivance de vouloir se consacrer à la Sainte-Vierge à son sanctuaire préféré dans la province de Québec et il leur rappelle une parole de Mgr Langevin qui écrivait avant de mourir: "Une nation fidèle à Marie ne saurait périr!" Il les encourage à continuer leurs luttes pour la conservation de leur langue et de leur foi et les assure que Marie viellera toujours sur leurs intérêts.

Le R. P. Ubald Langlois, O.M.I., du "Patriote" de Prince-Albert remercie le R. P. Joyal et dit combien les voyageurs de la Survivance sont heureux de venir se prosterner au pied de la Vierge du Cap puis M. Henri Lacerte, l'organisateur en chef de l'excursion de la Survivance, lut la formule de consécration à Marie au nom des pèlerins.

Le R. P. Langlois présida ensuite à la cérémonie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement et à celle de la vénération de la relique de la Sainte-Vierge.

Les voyageurs ont été reçus au monastère des Pères Oblats où ils prirent le déjeuner. On visita ensuite le monastère.

### Feu M. Zacharie Beaugard

Saint-Hugues de Bagot, 28 — M. Zacharie Beaugard, l'un des vieux citoyens de Saint-Hugues, est décédé à l'âge de 83 ans, à sa demeure.

Le défunt, né à Saint-Charles de Richelieu, vient s'établir encore tout jeune homme, au Quatrième Rang de Saint-Hugues. Un peu tard ses parents avec leurs 17 enfants le rejoignent.

Il se maria à Saint-Guillaume, en 1872, où il alla demeurer quelques années après, comme marchand et cultivateur. Il fut maire du village de Saint-Guillaume.

Il quitta Saint-Guillaume en 1920 pour aller demeurer chez son fils, M. le curé de Saint-Marc de Figueury, en Abitibi, où il passa les dernières années de sa vieillesse à édifier sa jeune paroisse adoptive et à encourager la colonisation. A la nomination de M. le curé de Saint-Marc au poste de missionnaire-colonisateur du diocèse d'Halifax en août dernier, M. Beaugard choisit Saint-Hugues pour domicile; c'était dans le cimetière de cette paroisse que dormaient les restes de son père et de sa mère. Les funérailles ont eu lieu hier.

### PETIT CARNET

#### OSTIGUY-MARIER

M. l'abbé Victor Geoffroy, curé de Guybourg, a béni au soir de Noël, les fiançailles de Mlle Bernadette Ostiguy, fille de Mme A. Ostiguy, de Verdun, avec M. Alexandre Marier, avocat, fils de M. et de Mme Ernest Marier, de Drummondville.

#### LAMARCHE-COUTURE

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Donaldia Lamarche, fille de M. et de Mme Ovide Lamarche, de La Prairie, à M. Charles-Edouard Couture, fils de M. et de Mme J.-I. Couture, de la rue Saint-Hubert.

#### HEBERT-NOISEUX

Le jour de Noël au soir ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marguerite Hébert, fille de M. et de Mme Louis Hébert de la rue Saint-Hubert, avec M. Fortuné Noiseux, de la maison L.-N. et J.-E. Noiseux, de Westmount.

d'ici, je faisais observer à Madame: "On a pourtant emmené les chiens! Qu'est-ce qui aboie donc dans la villa?"

— Vous auriez pu, au moins, me demander la permission, ajoute Mme Hughe, car apprenez, ma fille, que quand on ne sait pas "toucher du piano" on peut très bien l'abimer...

— Surtout en tapant dessus comme vous tapiez!... conclut Mélanie. Si ma-de-moi-seul-le à ses nerfs, j'ai une planche pour mes hachis à la cuisine. Et puis il y a aussi le plancher qu'on peut froter. Pas vrai, Célestin?

Le père ne dit rien. Mais, après le dîner, Louis Hughe ne se cache pas pour revenir voir Marie Durand dans la salle à manger, et lui mettant les deux mains sur les deux épaules, la regardant, cette fois, bien dans les yeux:

— Là encore, je n'ai pas voulu intervenir... j'ai senti que cela vous aurait tellement déçu! Mais qui êtes-vous donc pour jouer comme vous jouez? pour chanter ce que vous chantez? et comme vous le chantez?...

— Je suis, Monsieur, répond la jeune fille en se dégageant... la

## LES SYNDICATS CATHOLIQUES

**SYNDICAT DES TRAMWAYS**  
Le Syndicat catholique national des employés de tramway se réunit ce soir, à la salle n° 4, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Il y aura rapport sur le travail fait en vue de faire incorporer le Syndicat sous la loi des Syndicats professionnels. Le comité de propagande soumettra aussi un excellent rapport sur les activités du recrutement. Tous les officiers présenteront aussi un rapport de leur travail. Les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

**SYNDICAT DES MENUISIERS**  
Le Syndicat catholique national des charpentiers-menuisiers s'assemble ce soir, à la salle n° 2, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Rapport de M. J.-B. Delisle, agent d'affaires, sur les activités des chantiers. Rapports des officiers. Tous les membres sont priés d'être présents. Par ordre.

**A LACHINE**  
Le Syndicat catholique des ouvriers en construction s'assemble ce soir, à la salle des Syndicats catholiques de Lachine. Rapports des officiers sur la situation. Les membres sont priés d'être présents. Par ordre.

**ASSOCIATION DES PLATRIERS**  
Demain soir, à la salle n° 1, édifice des Syndicats catholiques, très importante assemblée générale de l'Association des plâtriers de Montréal. Cette réunion sera la dernière de l'année. On y procédera à la mise en nomination des officiers qui seront élus à la prochaine réunion.

Tous les plâtriers de Montréal qui ne font pas encore partie de l'Association des plâtriers doivent prendre note qu'à partir du 1er janvier, la taxe d'entrée sera élevée de \$25 à \$50. Tous les membres qui ont quelque arriéré de contribution feraient bien de régler au plus tôt, afin de ne pas s'exposer à payer une entrée nouvelle. Plusieurs chantiers considérables vont s'ouvrir prochainement et on fera bien de se mettre en règle, avant d'y être forcé par la nécessité. Par ordre.

### Une explosion et deux incendies

Une explosion et deux incendies coup sur coup ont nécessité la présence des pompiers à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Bernard, hier matin. Des employés de la *Montreal Light Heat & Power* étaient à réparer un tuyau lorsqu'une explosion se produisit. Personne n'a été blessé mais une vitrine du magasin de M. E. Lambert, 229 rue Bernard, et une autre de l'établissement de MM. Lavigne et Campbell ont été brisées.

Au même moment un incendie se déclarait dans la cave de la pharmacie Quenneville. Les pompiers ont cependant pu éteindre les flammes avec des extincteurs chimiques, mais quelques minutes plus tard ils devaient revenir sur les lieux pour combattre de nouvelles flammes. Les dommages ont été peu considérables.

### Les inondations aux Etats-Unis

Memphis, Tenn. 28 (S.P.A.) — A la suite de pluies diluviennes, les basses terres du Kentucky, du Tennessee, de l'Arkansas, du Mississippi et de l'Alabama ont été inondées. La crue a atteint son plus haut point dans les états du Tennessee et du Kentucky.

La rivière Cumberland en sortant de son lit a noyé la ville de Nashville et forcé 2000 habitants à chercher refuge ailleurs. Le rivière n'avait jamais atteint un tel niveau depuis 1882 et l'eau monte toujours. Les ruisseaux se sont changés en torrents et certaines régions sont transformées en lacs. Les dommages se chiffrent à plusieurs cent mille dollars et six pertes de vie ont été enregistrées.

### Blessé en glissant

En glissant avec un traineau hier après-midi, un garçonnet de 8 ans, Maurice Laniel, 47 rue Irène, s'est fracturé la jambe droite. On a dû transporter l'enfant à l'hôpital Ste-Justine.

Un autre âgé de 9 ans, Armand Lavallée, est tombé de l'escalier extérieur de la résidence de ses parents, 42 rue Archambault. Il a aussi été conduit à l'hôpital Ste-Justine.

de fer. Elle m'a tellement mordue qu'à la fin, je me suis redressée, toute vibrante de révolte.

Cette Haine, je l'ai regardée, face à face... mes yeux bleus dans ses yeux verts, et j'allais lui crier: "A nous deux!"

Mais j'ai senti — ô horreur! — que c'était cela qu'elle cherchait... j'ai senti qu'elle entrerait en moi... que j'agrandirais, de toute l'immensité de mon cœur, son abominable royaume... Et que, moi aussi, j'allais devenir sa chose... que, moi aussi, j'allais haïr... haïr comme haït cette fille... descendre au même niveau qu'elle... au niveau de l'œil pour l'œil... de la dent pour la dent...

Alors, mes regards ont rencontré ceux du Christ, et, d'un seul coup, je me suis échappée de la Haine, et envolée dans l'Amour!...

La Haine m'a mordue de sa dent de fer... Vous-même, ô mon Dieu, avez été sa proie.

C'est la Haine qui vous soufflette au prétoire... la Haine qui a craché sur votre figure bien-aimée... la Haine qui a couronné d'épines votre front magnifique... la Haine

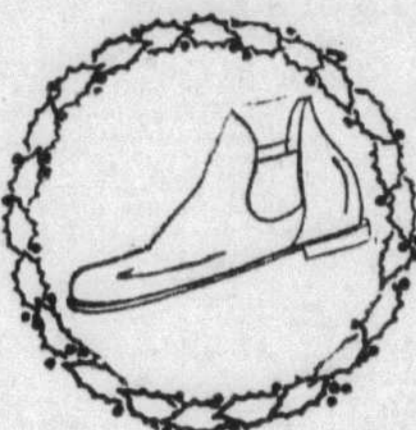
# EATON

Magasin ouvert de 9 à 5.30 heures

## Pantoufles pour Hommes

Le cadeau qu'il appréciera le soir au coin du feu

Pantoufles Roméo en chevreau brun, avec élastiques sur les côtés, semelles cousinées intérieures, semelles finies à la main et talons de cuir. Pointures 5 1/2 à 11. 2.75.



Pantoufles Everett en chevreau Dongola brun, semelles finies à la main et talons de cuir. Pointures 5 à 11. 2.75.

Pantoufles Roméo en souple chevreau, semelles finies à la main, talons de cuir. 4.00 et 5.00.

Pantoufles genre Opéra en chevreau brun ou cuir verni, doublure de chevreau rouge, semelles finies à la main. Pointures 5 1/2 à 11. 5.00.

D'autres pantoufles genre Opéra, en chevreau noir ou brun, à semelles et talons de cuir, sont à 4.00.

Pantoufles Faust en chevreau brun, semelles finies à la main et talons de cuir. Pointures 5 1/2 à 11. 5.00.

TELEPHONE UPTOWN 7000

T. EATON CO. LIMITEE DE MONTREAL

### Les Réchauffés Règnent Mercredi

Dans la plupart des maisons c'est le mercredi qu'apparaissent les fritots, fricassées, croquettes, hachis, tourtières ou autres mets transformés, et c'est alors plus que jamais le temps de servir le Ketchup Clark qui change en régal les plats les plus ordinaires. Le Ketchup aux Tomates Clark doit sa saveur exceptionnelle à la tomate "Northern" cultivée spécialement pour le Ketchup et les autres produits aux tomates Clark. "Les Cuisines Clark vous aideront".

### Voyageurs d'Amérique en Terre Sainte

Jérusalem, 28 (Par câble) — Les touristes canadiens et américains qui font actuellement le tour du monde à bord de l'Empress of Scotland du Pacifique Canadien sont arrivés ici la veille de Noël. Mêlés aux milliers de pèlerins de toutes les parties du monde qui viennent visiter les lieux saints à ce temps-ci de l'année, ils se sont rendus à Bethléem le jour de Noël. Par permission spéciale du clergé grec, à qui est confiée la garde de l'église de la Nativité, un prêtre catholique romain a dit la messe pour les touristes de religion catholique.

### Service de trains supplémentaires à l'occasion des fêtes du Nouvel An

A l'occasion des fêtes du Nouvel An, le Chemin de fer National du Canada annonce qu'il fera circuler les trains supplémentaires suivants, dimanche, le 2 janvier.

#### HUNTINGDON-HEMMINGFORD-MONTREAL

Un train spécial quittera Huntingdon à 6.30 p.m. et Hemmingford à 6.50 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires, et arrivant à Montréal à 9.00 p.m.

#### RICHMOND-MONTREAL

Un train spécial quittera Richmond à 5.00 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires, arrivant à Montréal à 8.00 p.m.

Pour plus de renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731. (r.)

## Articles Religieux pour Etrennes

CRUCIFIX, CHAPELETS, PLAQUETTES, CADRES, STATUES, IMAGES, BENITIERS, LIVRES DE PRIERES

Grand choix de livres religieux

## GRANGER FRERES

Libraires, Papeteriers, Importateurs

32, rue Notre-Dame Ouest

### Les voyageurs à Noël

D'après les statistiques fournies par le Pacifique Canadien, il est parti 18,963 voyageurs de la gare Windsor, et 9,403 voyageurs de la gare Viger, dans les trois jours qui ont suivi jeudi dernier. Il a fallu mettre sept trains spéciaux en service et doubler le nombre de wagons dans les trains réguliers. C'est le jour de Noël même qui a été la journée la plus remplie.

Dans certains cas il a fallu couper les trains en deux sections.

### Nouveaux autobus

A la suite du succès obtenu par la nouvelle ligne d'autobus Atwater-Verdun, la compagnie vient d'ordonner une dizaine de nouvelles machines qui sont destinées à compléter ce service. C'est une ligne qui est attachée au service du tramway et les correspondances or-

dinaires sont acceptées. On a constaté que les gens de Verdun préfèrent voyager par cette ligne plutôt que par le tramway Wellington. Les dix nouvelles machines seront plus grandes que celles qui sont actuellement en usage. Elles ont place pour 53 personnes assises. On vient aussi d'adopter une nouvelle méthode pour activer le service dans les grandes rues aux heures de foule. Des employés de la compagnie sont à l'angle des principales rues et dès que les voyageurs sont descendus, ils recueillent les correspondances afin de permettre aux gens de monter par la porte d'avant.

N'oubliez pas... que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

\$6 au Canada, \$8 aux Etats-Unis

### Feuilleton du "DEVOIR"

## La Femme aux yeux fermés

par PIERRE L'ERMITE

(Suite)  
Elle se souvient de certaines heures où elle a éprouvé le vague et doux besoin d'aimer, comme les jeunes fleurs ont besoin de boire de la lumière, sans même savoir ce qu'est la lumière.  
Vous entrerez peut-être même tout simplement...  
Mais brusquement sa voix s'arrêta dans sa gorge, ses bras tombent, une angoisse lui étreint le cœur. Là, devant elle, dans la glace, elle vient d'apercevoir, massées, attentives, stupéfaites, toutes les têtes de la villa Turfatuta. La tête grave de Monsieur, la tête bonasse de Madame, la figure émue de Louis Hughe, les têtes quelconques de Célestin et

de son épouse, mais surtout le masque jaune, presque verdâtre, de Mélanie que la mer a malmenée — ce qui a fait revenir tout le monde — et dont les gros yeux brûlent d'un feu sombre.  
D'un geste qui la met debout, Marie Durand ferme le piano, et baisse humblement la tête. Elle est prise... bien prise!... A quoi bon s'excuser!...  
— Parfait! commence à maugre Mélanie... Pendant que les matras sont absents... pendant que, moi, je suis malade comme un chien, la femme de chambre boxe le piano! Il ne manquait plus que ça! Et s'il est cassé, le piano?... on dira encore que c'est moi! A cent mètres

ma souffrance.  
Hier, j'étais le bois tendre. Aujourd'hui, je suis le bois durci au feu.  
Hier, je n'avais aucun droit. Aujourd'hui, il me semble que j'ai tous les droits.  
Hier, le crucifix était pour moi un contraste et un reproche. Aujourd'hui, je suis "de sa famille" de l'immense famille des "crucifixes".  
La Haine m'a mordue de sa dent de fer.  
Seigneur! que votre volonté soit faite!  
Monte ton Calvaire, Marie Durand...  
Après une station, accept d'en gravir une autre...  
La vision que tu auras là-haut, du sommet de la Douleur, tu apercevras le monde avec des yeux purifiés par les larmes, dilatés par la souffrance.  
La Haine m'a mordue de sa dent de fer...  
Aujourd'hui, plus que les autres jours, mon cœur a saigné.  
(A suivre)

Ce journal est imprimé aux Nos 3361240, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, à responsabilité limitée, GEORGES PELLISSIER administrateur et secrétaire.

COMMERCER ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs et de beurre pour hier et les lundis correspondants:

Table with columns for dates (DECEMBRE 1926) and quantities of eggs and butter.

LES PRIX DU GROS FARINE

Les prix sont sans changement, mais le marché est plus ferme vu la hausse des prix du blé.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est plus faible. Le marché du fromage est assez tranquille.

OEUF

Le marché est sans changement. Les prix sont fermes, mais les consommateurs ne vendront pas plus chers que maintenant.

OEUF FRAIS

Prix vendant aux épiciers de la maison Z. Limoges et Cie:

OEUF D'ENTREPOT

Prix journaliers par la maison A. Latonde

POMMES DE TERRE

Le marché des pommes de terre est sans changement. Les arrivages sont rares, mais il y a peu de demande.

VOLAILES

Le prix des volailles est sans changement.

Fruits et légumes

Liste de prix fournie par la maison S.-E. Mallette, 163, rue des Commissaires est.

Navets de Ste-Foye

Table listing prices for various vegetables like Navets, Ananas, Oignons, etc.

Montreal Curb Market

Table listing various stocks and bonds with their respective prices.

Notre commerce avec la Nouvelle-Zélande

On vient de rendre publics les statistiques des échanges commerciaux de la Nouvelle-Zélande durant les neuf mois terminés le 30 septembre.

L'activité économique dans notre province

Le bulletin mensuel de la Banque de Montréal dit ce qui suit de la situation économique dans la province de Québec:

Detroit Railway

Les détenteurs de certificats de dépôts pour les obligations de première hypothèque, 6 p.c., cind ans, du Detroit United Railway viennent d'être informés que, sur présentation de leurs certificats au Central Union Trust Company, à partir du 3 janvier 1927, ils recevront un acompte représentant 6 1/2 p.c. du capital de ces obligations.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

LA MATINÉE A LA BOURSE

LE DOMINION BRIDGE ET L'ACTION ORDINAIRE DU CANADIAN CAR SE HAUSSENT DE 1/2 ET 3/4 POINTS, RESPECTIVEMENT

Le marché a laissé voir beaucoup de vigueur, à la séance de ce matin, en bourse locale, et cette tendance était particulièrement visible au compartiment industriel.

Le Dominion Bridge a été le titre le plus en vue sous ce rapport. Ce stock a débuté avec une perte d'un demi-point à 116 1/2, mais il s'est haussé ensuite jusqu'à 122, clôturant à 111 1/2, soit une ascension de quatre points et demi sur la fermeture de la veille.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing various stocks and bonds with their respective prices.

BOURSE DES MINES

Table listing various mining stocks with their respective prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing various New York stocks with their respective prices.

BOURSE DES MONTRES

Table listing various watch stocks with their respective prices.

BOURSE DES OBLIGATIONS

Table listing various bonds with their respective prices.

BOURSE DES EMPRUNTS DE LA VICTOIRE

Table listing various Victory bonds with their respective prices.

La Banque Royale du Canada

Bilan général 30 novembre 1926

Table showing the general balance sheet of the Bank of Canada as of November 30, 1926.

ACTIF

Table showing the assets of the Bank of Canada, including cash, deposits, and securities.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan ci-dessus du passif et de l'actif au 30 novembre 1926 de même que les livres et comptes de la Banque Royale au Bureau-chef et les rapports certifiés des succursales.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Table showing the profit and loss account for the Bank of Canada for the year ending November 30, 1926.

PRIVILEGIEES

Table listing various privileged stocks and their prices.

BOURSE DES MINES

Table listing various mining stocks and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing various New York stocks and their prices.

BOURSE DES OBLIGATIONS

Table listing various bonds and their prices.

BOURSE DES EMPRUNTS DE LA VICTOIRE

Table listing various Victory bonds and their prices.

Advertisement for L. G. Beaubien & Co. Limited, offering financial services and insurance.

Advertisement for Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires, offering professional and business cards.

Advertisement for Vanier & Vanier, offering legal services.

Advertisement for Cartier et Barcelo, offering legal services.

Advertisement for Maurice Dupré, L.L.C.R., offering legal services.

Advertisement for Antonio Allard, offering legal services.

Advertisement for Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde, offering life insurance.

Advertisement for Le 'Devoir' compte sur vous..., offering financial services.

Advertisement for LE 'DEVOIR' 336-340, Notre-Dame-est - Main 7460, offering financial services.

# LA VIE SPORTIVE

## Belle revanche du club Saint-François-Xavier-National

L'équipe du gérant Charette a vaincu les Sons of Ireland hier soir par un résultat de 4 à 3 — Trois mille personnes à l'Arena Mont-Royal

Le Saint-François-Xavier-National a pris une revanche sur les Sons of Ireland pour la défaite subie la semaine dernière dans la Vieille Capitale lorsque les hommes du gérant Charette ont triomphé des Québécois par un résultat de 4 à 3, hier soir, à l'Arena Mont-Royal, dans une joute très intéressante et fort contestée. D'ailleurs le résultat démontre clairement que ce fut cette joute.

La partie fut retardée à la suite de l'objection du club local d'accepter Frank Shaughnessy comme arbitre. Les officiers du Saint-François-Xavier-National prétendaient que Shaughnessy était intéressé à cause de sa position comme entraîneur du McGill, membre du groupe senior. Les officiers de la O.A.H.A. ne voulurent pas céder et ils forcèrent la main au Saint-François-Xavier.

Ce fut une joute très dure, excessivement rapide et les deux équipes se sont surpassées pour égaliser le score ou prendre une marge décisive. Les Sons of Ireland n'ont pu vaincre les champions qui ont joué une partie brillante et qui ont, dans la première et la troisième période surtout, mené le bal continuellement et se sont presque toujours tenus sur le terrain adverse. Pedneault a joué une partie superbe, enregistrant deux points pour sa part. Brunet a joué un championnat, faisant de belles montées sensationnelles et donnant la victoire à son club en enregistrant le point décisif. Burt a enregistré le troisième point des St-François. Le seul point compté dans la deuxième période. Gaudreault a joué aussi une belle partie mais il a été malchanceux dans ses lancers. Bourgoïn a la grande surprise de plusieurs, était sur la défense dès le commencement de la partie. Malade à sa récente maladie, il a très bien joué faisant de très belles montées et aidant beaucoup à faire compter des points. Sur la défense, lui et Brunet formaient un mur solide qui était difficile à abattre. Reid a fait de très beaux arrêts dans ses buts.

Les Sons of Ireland étaient aussi en forme. Laroche a joué d'une manière excellente et très rapide, enregistrant les trois points de son club à lui seul. Le jeu de combinaison des Sons a été parfait et ils firent de très belles montées qui mettaient les quelque trois mille spectateurs sur les dents.

Deuxième période:

Le jeu venait à peine de commencer que Laroche réussit à égaliser le résultat en enregistrant un point pour les Sons. Il lança d'en dehors de la ligne bleue. Reid en fit un très bel arrêt de la main, mais la rondelle glissa de ses mains, passa pas-dessus lui et tomba dans les filets.

Le jeu devint fort rude et les joueurs sont souvent moins dans le nombre à cause des repos forcés à la clôture. Ce fut pire lorsque Brunet et Marion en vinrent aux mains près des buts de Turgeon. Brunet avait la rondelle et Marion le suivait. Ce dernier donna un "body check" à Brunet qui se choqua et se mit à jouer des poings. Ce fut une mêlée générale et les deux combattants furent bannis pour cinq minutes. Loneran est puni pour avoir maltraité Pedneault. Baril et Dinan sont bannis pour querelle. Les Saint-François mènent le bal quand même et ne cessent de bombarder Turgeon. Après une belle montée de Bourgoïn, une mêlée générale suit. Bourgoïn tombe, perd la rondelle que Burt prend, et se trouvant seul devant Turgeon il enregistre un troisième point pour Saint-François.

Troisième période:

Le jeu se ralentit un peu au début, mais les Saint-François s'y mettent encore et font de continues montées sur les terrains adverses. Brunet, Bourgoïn, Gaudreault, Pedneault et Baril ne cessent de monter tout à tour. Turgeon a un travail considérable. Les Sons ne montent qu'au centre de la patinoire et lancent de là, se bornant qu'à essayer des lancers de loin. Pedneault et Baril sont punis tout à tour. Loneran s'en va en pénalité pour avoir maltraité Bourgoïn. Laroche réussit à prendre la rondelle et compte un troisième point, égalisant le résultat. Le jeu devient intense, les montées sont rapides et excitantes, les joueurs plus rudes que jamais. Turgeon arrête de ses deux mains en laissant tomber son hockey et par deux fois la rondelle lui glisse des mains et manque de rentrer dans le filet par un pouce. Brunet prend la rondelle à la défense, monte comme un éclair et lance entre les deux défenses. Turgeon laisse tomber son hockey, arrête de ses deux mains. La rondelle, lancée à toute force, lui glisse des mains et va se loger dans le coin droit du filet, donnant la victoire aux St-François. Les chapeaux sont lancés sur la glace par des supporters enthousiastes et Turgeon doit les ramasser.

Les Saint-François continuent quand même l'attaque et sont toujours sur le terrain des Sons. Reid fait de temps en temps de très beaux arrêts. Et le gong résonne, annonçant que les Saint-François-Xavier-National sont vainqueurs de cette joute. Les chapeaux volent sur la patinoire.

Alignement des équipes:

Saint-François: Sons of Ire. Reid buts Turgeon Brunet défenses Loneran Bourgoïn défenses McKinnon Pedneault centres Marion Baril ailes Laroche Gaudreault ailes Dinan Carroll subs Dolbec Arcand, Burt Morissette, Gagné Lanthier

Sons of Ire: Turgeon Loneran McKinnon Marion Laroche Dinan Dolbec Morissette, Gagné

Sommaire:

Première période:

1. Sons: Laroche 7.00  
2. St-François: Pedneault 12.15  
3. St-François: Pedneault 17.45  
4. Sons: Laroche 0.55  
5. St-François: Burt 18.40  
Troisième période:

6. Sons: Laroche 10.15  
7. St-François: Brunet 14.40

## LES SERIES DE LA LIGUE DES BANQUES

DEUX JOUTES SERONT DISPUTES CE SOIR, AU FORUM — BANQUE CANADIENNE NATIONALE VS BANQUE DE COMMERCE — ALIGNEMENT DES EQUIPES

La Ligue des Banques donnera sa deuxième série ce soir au Forum. Dans la première partie, la Banque Royale rencontrera la Banque de Montréal et la deuxième la Banque Canadienne Nationale sera opposée à la Banque Canadienne du Commerce.

La Banque Canadienne Nationale, qui a si bien débuté la semaine dernière sera encore plus forte ce soir car elle pourra compter sur Bourgoïn, qui sera à son poste sur la défense. L'institution canadienne-française est favorisée pour l'emporter ce soir mais le gérant Thibault ne veut pas prendre de chances inutiles.

Si la chance peut nous sourire un peu, nous essaierons de faire la saison sans une défaite. Nous avons l'intention de battre tous les records précédents et dans de telles conditions il n'y a pas de chances à prendre. Nos hommes sont au meilleur de leurs conditions et avec Bourgoïn de retour à son poste, nous aurons sûrement une puissante équipe.

Il est certain que les Banques Montréal et Royale se livreront une dure lutte dans la première partie au programme. Les joueurs de la Banque de Montréal sont anxieux de l'emporter et ils ont pratiqué ferme depuis mardi dernier. Il existe une grande rivalité entre ces deux grandes institutions anglaises et on s'attend à une lutte contestée.

La Ligue des Banques désire annoncer à ses partisans que les séries commenceront à 8 heures très précises. Ceux qui veulent assister à toutes devront donc en prendre note.

On a annoncé que la partie de ce soir sera dirigée par Donald Smith. Dans le passé le circuit bancaire avait toujours le même arbitre mais le système ne sera pas en vogue cette année. Il y aura un nouvel arbitre pour chaque séance.

Les équipes s'aligneront comme suit:

Alignement des équipes:

Toronto: Stollery buts Hughes Kirkpatrick défense Trenholme Whitehead défense Taylor Richards avant Harding Dunn centre Pitman Harley avant Davis King subs Jones Park, Baker, Struing, Price Greay

Princeton: Burt buts Roberts Bannett défense Moran Kenner défense Shay Murray centre Jackson Gagnon avant Cahill Berlinguette avant Harrington Substituts Québec: Garriépy, Quenneville, Gauthier, McVicar, New-Haven: Yankowsky, Veno, McMillan, Fynan, Mitchell

Alignement des équipes:

Royal: Pervy but Rowen—10  
7—Davin déf. Shenneth—12  
14—Schutz déf. Northey—3  
3—Barnes déf. Slater—15  
5—Carroll avant Grand—11  
2—Baril avant Savard—11  
12—Robinson avant Devenny—2  
10—Quinn avant Magnan—2  
8—Lamb avant Shink—14  
13—Scriven avant Jessop—4

B. C. N. Commerce  
1—Lafrenière but Haynes—1  
2—Brunet déf. Watson—3  
4—Arcand déf. Thorpe—8  
8—Lachance déf. Pearson—7  
5—Pedneault avant Copeland—6  
6—Gaudreault avant Shriff—6  
7—Lapointe avant Mulligan—12  
3—Bourgoïn avant Stanley—15  
10—Hamel avant Hanley—10  
11—Besette avant Beatty—9

PREMIERE PARTIE

Royal Montréal  
9—Pervy but Rowen—10  
7—Davin déf. Shenneth—12  
14—Schutz déf. Northey—3  
3—Barnes déf. Slater—15  
5—Carroll avant Grand—11  
2—Baril avant Savard—11  
12—Robinson avant Devenny—2  
10—Quinn avant Magnan—2  
8—Lamb avant Shink—14  
13—Scriven avant Jessop—4

DEUXIEME PARTIE

B. C. N. Commerce  
1—Lafrenière but Haynes—1  
2—Brunet déf. Watson—3  
4—Arcand déf. Thorpe—8  
8—Lachance déf. Pearson—7  
5—Pedneault avant Copeland—6  
6—Gaudreault avant Shriff—6  
7—Lapointe avant Mulligan—12  
3—Bourgoïn avant Stanley—15  
10—Hamel avant Hanley—10  
11—Besette avant Beatty—9

## AU NATIONAL

ELECTION DU BUREAU DES GOUVERNEURS AU NATIONAL

A leur dernière assemblée, les gouverneurs du National ont élu leur bureau de direction qui est constitué de la façon suivante: président, M. Raoul Dumouchel; 1er vice-président, M. Raoul Grothé; 2e vice-président, M. F.-C. Laberge.

Le choix ne pouvait être plus heureux; trois ou peut le constater les trois nouveaux officiers du Bureau des gouverneurs sont tous des anciens présidents de l'Association.

Étaient présents à l'assemblée: MM. A.-L. Caron, président sortant en charge, Félix Desrochers, président du Bureau de direction, J. Ainey, H.-F. Lauzon, A. Martel, J. Cardinal, J.-O. Labrecque, F.-C. Laberge et Raoul Grothé.

LA COURSE EN RAQUETTE

Les membres qui désirent faire de la course en raquette sont priés de donner leur nom, adresse et numéros de téléphone au contrôle.

## LA LIGUE JUVENILE

Voici l'échelle des parties de la Ligue de hockey Juvenile Spalding, telle que dressée par le président: Champlain Provancher:

7 jan.—Points vs Argonauts.  
8 jan.—St-Lambert vs Wanderers de Lachine.  
12 jan.—Argonauts vs St-Lambert.  
14 jan.—Wanderers de Lachine vs Points.  
19 jan.—Points vs St-Lambert.  
21 jan.—Wanderers de Lachine vs Argonauts.  
28 jan.—St-Lambert vs Argonauts.  
29 jan.—Points vs Wanderers de Lachine.

Voici maintenant l'échelle des parties de la Ligue Spalding Mid-Get:

4 jan.—Riverside vs Emeralds.  
5 jan.—Royal vs Trojans de Lachine.  
12 jan.—Trojans de Lachine vs Riverside.  
13 jan.—Emeralds vs Royal.  
18 jan.—Trojans de Lachine vs Emeralds.  
26 jan.—Riverside vs Trojans de Lachine.  
20 jan.—Royal vs Riverside.  
6 fév.—Emeralds vs Riverside.  
10 fév.—Trojans de Lachine vs Royal.  
16 fév.—Emeralds vs Trojans de Lachine.  
17 fév.—Riverside vs Royal.

Un scandale haltérophile

Au plus fort du championnat amateur de force leudi soir au Club Athlétique de Rosemont, Donat Plourde, qui assistait comme témoin aux exploits des meilleurs athlètes de ce club, a surpris un geste du peseur William Lacroix qui, assisté des arbitres L. Guindon

## LE VARSITY VICTORIEUX A NEW-YORK

L'EQUIPE TORONTONNIENNE A VAINCU L'UNIVERSITE PRINCETON PAR UN RESULTAT DE 5 A 4 APRES DIX MINUTES DE JEU SUPPLEMENTAIRE

New-York, 28. — Le Varsity, représentant l'Université de Toronto, a remporté une belle victoire sur le Princeton par un résultat de 5 à 4, hier soir, au Madison Square Garden, mais les étudiants américains ne baisseront pavillon qu'après dix minutes de jeu supplémentaire. King enregistrera le point décisif une minute et dix secondes après le commencement de la période supplémentaire.

Alignement des équipes:

Toronto: Stollery buts Hughes Kirkpatrick défense Trenholme Whitehead défense Taylor Richards avant Harding Dunn centre Pitman Harley avant Davis King subs Jones Park, Baker, Struing, Price Greay

Princeton: Burt buts Roberts Bannett défense Moran Kenner défense Shay Murray centre Jackson Gagnon avant Cahill Berlinguette avant Harrington Substituts Québec: Garriépy, Quenneville, Gauthier, McVicar, New-Haven: Yankowsky, Veno, McMillan, Fynan, Mitchell

Sommaire:

Première période:

1. Princeton: Trenholme 3.00  
2. Toronto: Greey 10.42  
3. Toronto: Harley 6.55

Deuxième période:

4. Princeton: Strubing 7.37  
5. Princeton: Taylor 3.25

Troisième période:

6. Toronto: Greey 6.13  
7. Princeton: Pitman 1.03  
8. Toronto: Whitehead 6.19

Période supplémentaire:

9. Toronto: King 1.10

## Sém. de Joliette, 1; Sainte-Brigide, 1

Dimanche dernier, l'équipe du Séminaire a donné une nouvelle preuve de sa force en faisant partie nulle avec le Ste-Brigide. Un début des Jolietains eurent tout content, la patinoire ne leur était pas familière et de plus les joueurs manquaient d'ensemble.

Baruette réussit à prendre Poulit sur un lancé de loin. Dans la deuxième période le Séminaire prit l'avantage du jeu et la conserva jusqu'à la fin. Il avait aussi pu éliminer le Ste-Brigide par un jeu de 2-0. L'apote réussit à compter sur une passe de Couture, égalisant ainsi le résultat. Les visiteurs avaient l'avantage de la rapidité mais leurs adversaires furent invincibles sur la défense. Il est malheureux que le Séminaire de Joliette ne soit pas à la porte de Montréal et qu'il ne puisse se mesurer sans crainte avec les clubs les mieux réputés des collèges de la métropole.

Le Séminaire pour le bon esprit sportif, dont il a fait preuve et sa tenue enviable mérite une mention publique et beaucoup de félicitations.

Alignement:

Joliette: Poulit buts F. Bourgeois Forlin déf. A. Bourgeois Gauthier centre Charlebois Couture avant Vermette Laporte avant Beauregard Dubord subs. Séguin Crevier subs. Lefebvre Charest subs. Messier Vinette

Sainte-Brigide: Baruette 15.20  
S. de Joliette—Lapote 9.15

Troisième période: Pas de point.

Période supplémentaire: Pas de point.

Arbitre: Ad. Bourgeois.

## Le hockey à Grand'Mère

Grand'Mère, 28. — Le Grand'Mère a vaincu le Shawinigan, sur notre patinoire dimanche dernier par 5 à 1 pour la course au championnat de la Ligue de la Vallée du Saint-Maurice.

Nos gars eurent facilement raison de leurs adversaires et si les visiteurs n'ont pas enregistré un blanchissage ils peuvent dire merci à Gill, leur étoile qui put faire une magnifique descente dans la troisième période et compter l'unique point de son équipe après sept minutes de jeu.

Voici l'alignement et le sommaire:

Grand'Mère: Lamy but Shawinigan Richardon déf. Tremblay Beaumont déf. Bergeron Gauthier centre Noury Houde centre Hébert Neville aile d. L. Bergeron Blinco subs. R. Hébert R. Blinco, Boyd G. Noury Morrow Brouillette

Première période:

1—Grand'Mère, Neville 3 m.  
2—Grand'Mère, R. Blinco 7 m.  
3—Grand'Mère, R. Blinco 3 m.  
4—Grand'Mère, Houde 5 m.

Deuxième période:

5—Grand'Mère, Brouillette 18 m.

Troisième période:

6—Shawinigan, Gill 7 m.

Arbitre: Percy Norton. Chronomètres, Chas Keay et J. D'Auray. Juges des buts, Emile Roy et Geo. Minguy.

À la fin de la deuxième période Beaumont fit une montée superbe vers les buts du Shawinigan et lançant la rondelle en avant des buts de Tremblay, Brouillette voulut la rater et la fit voler dans les filets de son équipe, ce qui donna un 5e point à nos joueurs.

Il n'y eut que quatre punitions, le jeu fut plutôt exempt de brutalité, rapide et bien nourri. Le jeu de combinaison fut en honneur chez nos joueurs ce qui fut la cause première de leur victoire, par contre les visiteurs jouèrent le jeu individuel sans aucune chance de succès.

## UN SPORT FORT POPULAIRE

Le Ski est très en vogue dans toutes les provinces du Canada — Les versants de nos montagnes permettent à nos skieurs d'accomplir des prouesses

Le ski a pris une importance extraordinaire au Canada depuis quelques années. Cet agréable sport d'hiver a conquis la faveur du public de toutes les parties du pays et il est en train de devenir l'un des plus populaires de nos amusements d'hiver. Aucun exercice de plein air n'est plus salubre et ne procure autant de jouissance à celui qui s'y adonne. Lorsque la terre a revêtu son moelleux manteau de neige, les pistes forestières, les lacs, les marécages, tous impossibles à franchir à pied en été, ne présentent plus le moindre obstacle au skieur. Tout comme la raquette, le ski permet de cheminer commodément dans les régions inhabitées qui sans ce moyen de locomotion resteraient inaccessible durant les longs mois de l'hiver.

L'universalité du ski est peut-être sa principale caractéristique. Ce sport plaît à tous, jeunes ou vieux, riches ou pauvres. Le nombre de skieurs de quarante ans ou plus est probablement aussi grand que celui des autres moins avancés en âge, et les gens qui se servent de skis communs, en bouleau ou en pin, sont tout aussi nombreux que ceux qui possèdent des skis plus dispendieux et plus durables en cèdre ou en épicéa. L'adresse dans l'exécution des virages est sans doute une qualité bien désirable qui ne s'acquiert qu'au prix de patients efforts, mais pas en besoin d'être un virtuose du ski pour y goûter un plaisir intense, car malgré ses chutes répétées, le novice s'amuse autant que l'expert.

Les conditions qui existent au Canada sont quelque peu différentes de celles qui régissent dans les Alpes suisses ou françaises. Dans les Rocheuses canadiennes, le relief du sol est à peu près le même que dans les massifs montagneux de l'Europe, mais c'est surtout dans les régions mouvementées accidentées de l'Est canadien que le ski a acquis le plus de vogue. Couvert de neige durant environ quatre mois, le vaste territoire onduleux qui s'étend au nord du Saint-Laurent et de l'Ottawa — parti-entièrement la zone Québec-Montréal-Ottawa — offre des conditions idéales pour le ski. Les skieurs de première force n'y ont certes pas autant d'occasions de déployer leur adresse et leur audace que dans les Alpes suisses ou françaises, mais les cimes sont de plusieurs milliers de pieds plus élevées que les plus hauts sommets de nos Laurentides, mais en revanche les conditions y sont idéales pour les skieurs de force moyenne, qui ne sont pas tenus d'y faire de long apprentissage. Ils s'amuse tout autant que leurs confrères d'Europe.

Il n'y a peut-être aucun endroit où le ski ait fait en peu de temps autant d'adeptes que dans les villes d'Ottawa et de Montréal, où les ferments de ce sport se comptent par milliers. Ottawa, en particulier, est dans une situation fort avantageuse en ce que les terrains propres au ski commencent presque aux portes de la ville et peuvent être atteints en une quinzaine de minutes par le tramway ou le chemin de fer. La capitale possède l'un des plus forts — sinon le plus fort — groupements de skieurs du monde, le Club de Ski d'Ottawa, qui compte aujourd'hui plus de 1600 membres, et il y existe en outre plusieurs autres clubs de moindre importance. On estime que 7000 ou 8000 personnes de cette ville font du ski chaque hiver.

De nombreuses pistes ont été tracées dans les collines boisées de la Gatineau, sur la rive gauche de l'Ottawa; plusieurs chalets ont été construits, et à chaque fin de semaine, de l'aube à midi, des milliers de skieurs, mettant à profit tous les moyens de transport disponibles, autobus, tramways et chemin de fer, se rendent au point où commencent ces pistes pour passer une journée au grand air, et refaire provision de santé et de vigueur. Des milliers de personnes effectuent de cette façon, par monts et par vaux, des randonnées allant parfois jusqu'à vingt miles. Chacun emporte ses vivres pour la journée dans un petit havresac, et G. Bélanger, tenta d'échanger des faux poids. Un poids léger du nom de W. Toussaint venait de battre le record mondial du développer en barre à deux bras avec 225 lbs. d'un seul bond, M. Donat Plourde s'approcha de la balance et constata que la barre pesait au plus 180 lbs et découvrit aussi que le poids de 300 lbs était erroné.

Le tournoi fut arrêté immédiatement par Donat Plourde, et les arbitres suspendus. A la demande de Donat Plourde de continuer le tournoi au grand air, l'athlète ne voulut forcer davantage.

C'est le plus déplorable événement que les annales du sport haltérophile amateur aient eu à enregistrer et cet échec de la semaine dernière aura certainement des suites très graves pour le club, ses officiers, les arbitres et quelques athlètes de renom.

La Fédération Canadienne Haltérophile se réunit ce soir au Club Haltérophile de Ville-Emard afin de discuter les pénalités à être imposées.

N'est-ce l'œil expert de Donat Plourde la Fédération Internationale Haltérophile aurait eu à enregistrer un nouveau record mondial porté au crédit d'un athlète à peine capable d'en élever 45 lbs de moins.

O'Farrell est nommé gérant

Saint-Louis, 28 — Bob O'Farrell, receveur, a été nommé gérant du club Saint-Louis, champion du monde. O'Farrell succédera à Rogers Hornsby, qui a été échangé avec les New-York Giants pour Frisch et Ring. Le contrat de Bob O'Farrell est pour une période d'un an seulement et le président Braden a refusé de dire le salaire que recevra le nouveau gérant.

## Les Québécois sont défaits par New-Haven

L'EQUIPE DE LA VIEILLE CAPITALE A ÉTÉ DECLASSÉE HIER SOIR DANS LA LIGUE CANADO-AMÉRICAINNE — LES VAINQUEURS EN DEUXIÈME PLAGE RESULTAT: 5 A 2

Québec, 28. — Les Aigles de New-Haven se sont assurés la deuxième position dans la Ligue Canado-Américaine, hier soir, en triomphant du club Québec par un résultat de 5 à 2. Comme le résultat l'indique les joueurs locaux furent complètement déclassés par leurs adversaires et ce n'est que dans la dernière période qu'ils purent prendre Roberts en défaut.

Alignement des équipes:

Québec: Hamel but Roberts Bannett défense Moran Kenner défense Shay Murray centre Jackson Gagnon avant Cahill Berlinguette avant Harrington Substituts Québec: Garriépy, Quenneville, Gauthier, McVicar, New-Haven: Yankowsky, Veno, McMillan, Fynan, Mitchell

Sommaire de la partie:

Première période:

1—New-Haven, Shay 4.00  
2—New-Haven, Shay 8.00  
3—New-Haven, Jackson 4.00

Deuxième période:

4—New-Haven, Jackson 5.30  
5—New-Haven, Harrington 6.00

Troisième période:

6—Québec, Quenneville 14.30  
7—Québec, McVicar 5.00

Dans l'Ouest canadien les versants des montagnes Rocheuses permettent aux skieurs d'accomplir leurs prouesses impossibles à égaliser dans l'Est. Dans les contre-forts de l'est des Rocheuses, à Banff et à Calgary, et dans le parc national du Mont Revelstoke, sur le versant occidental de cette grande chaîne, les skieurs se réunissent en nombre toujours croissant. Des concours sont tenus à ces endroits chaque hiver et l'événement principal est le grand tournoi qui a lieu au fameux sautoir du Mont Revelstoke. Plusieurs records mondiaux ont été établis sur la magnifique pente naturelle qui existe à cet endroit. A cause de la longueur et la pente de la glissoire menant au tremplin et de l'écartement du terrain d'arrivée, les concurrents doivent posséder beaucoup d'habileté et de courage pour réussir le saut, et certains experts considèrent ce sautoir comme l'égal du fameux sautoir de Blumental en Norvège. En février 1925, Nels Nelsen, de Revelstoke, a battu tous les records antérieurs par un remarquable saut de 240 pieds. En surpassant son propre record précédent alors qu'il avait réalisé une distance de 212 pieds, et il battait en outre le record professionnel de 229 pieds établi au même endroit par Henry Hall, de Détroit (Michigan). Les autres records établis à Revelstoke sont comme suit: Saut par des garçons de moins de 17 ans, 135 pieds, G. Hooley, Revelstoke, 1921; Saut par des garçons de moins de 17 ans, 222 pieds, J. Farmilo, Revelstoke, 1921; saut par des jeunes filles de moins de 17 ans, 84 pieds Isabelle Coursier, Revelstoke, 1921.

On peut affirmer qu'au Canada, par suite de la vogue, sans cesse grandissante du ski, l'hiver n'est plus du tout envisagé comme il l'était autrefois. La venue de la saison froide est maintenant attendue avec impatience. Grâce aux avantages qu'il procure au point de vue des sports en plein air — du ski en particulier — l'hiver est aujourd'hui considéré comme une saison éminemment agréable, et les touristes étrangers viennent en nombre toujours plus grand passer quelques jours, voire quelques semaines dans les Laurentides ou les Rocheuses pour se livrer à ce sport si profitable à tous égards.

## Institut LaRoche, 5; St-Eustache Senior, 2

L'ouverture officielle de la saison de hockey à St-Eustache a lieu dimanche, le 26 décembre. A cette occasion le club de l'Institut LaRoche Eng, (collège classique et commercial), était l'invité du Saint-Eustache Senior.

La partie offre à tous égards de réelles surprises. Confiant dans la victoire et opposant une résistance opiniâtre, le St-Eustache Senior dut cependant baisser drapeau et le LaRoche sortit triomphant par le résultat de 5 à 2.

Les joueurs des deux équipes méritent sans doute de sincères félicitations. Leur tenue pendant toute la partie fut fortement appréciée et la nombreuse assistance témoigna maintes fois sa satisfaction par ses saluts et applaudissements enthousiastes. Les joueurs du LaRoche affirmèrent cependant leur supériorité sur toute la ligne au cours de la partie. Il est inutile de mentionner des noms, tous se sont distingués et le record obtenu en fait preuve.

L'honorable Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale fit

**FORUM**  
UPTOWN 9112  
CE SOIR A 8.00 HEURES  
**Ligue des BANQUES**  
Prix: \$1.00, 50c. — Taxe comprise.

L'honneur insigne de mettre la rondelle au jeu.

L'Institut LaRoche est très heureux de l'accepter chaleureux que lui a fait le St-Eustache; il tient à rendre le témoignage que cette cordiale réception est devenue chez eux presque traditionnelle.

Sommaire de la partie:

Première période:

Ins. LaRoche — P. Marcotte 6.00  
Ins. LaRoche — A. Lapointe 16.00  
Ins. LaRoche — M. Leroux 18.00

Deuxième période:

Saint-Eustache — L. Levac 8.00  
Ins. LaRoche — Bill Bennett 15.00

Troisième période:

Saint-Eustache — T. Brunelle 12.00  
Ins. LaRoche — A. Lapointe 17.00

Comme on le voit le club de l'Institut LaRoche est tout à fait organisé. Il ouvre donc sa saison sportive par une victoire en battant l'une des plus fortes équipes reconnues dans la province.

Le 9 janvier prochain, le LaRoche rencontrera un club ami, le Beaver "S" de Beauharnois de 14, le St-Jean Berchemans, le 16 janvier, il fera face au Dorion-Naudouvil. Tous les clubs amateurs qui voudront lancer une invitation à l'Institut LaRoche sont les bienvenus. Ils peuvent être assurés de l'avance des bonnes dispositions et de l'esprit sportif de ses joueurs. L'Institut aimerait à rencontrer entre autres, le Hudson, le Okla, le Lachute le Paquin-Wilbrod, le Ste-Gélie de Hochelaga, etc.

Pour plus amples informations s'adresser au professeur J.-G. Chas- sé, 1625 rue St-Denis (au face du théâtre St-Denis) Tel. Est 7496.

Voici l'échelle des parties de la Ligue de hockey Juvenile Spalding, telle que dressée par le président: Champlain Provancher:

7 jan.—Points vs Argonauts.  
8 jan.—St-Lambert vs Wanderers de Lachine.  
12 jan.—Argonauts vs St-Lambert.  
14 jan.—Wanderers de Lachine vs Points.  
19 jan.—Points vs St-Lambert.  
21 jan.—Wanderers de Lachine vs Argonauts.  
28 jan.—St-Lambert vs Argonauts.  
29 jan.—Points vs Wanderers de Lachine.

Voici maintenant l'échelle des parties de la Ligue Spalding Mid-Get:

4 jan.—Riverside vs Emeralds.  
5 jan.—Royal vs Trojans de Lachine.  
12 jan.—Trojans de Lachine vs Riverside.  
13 jan.—Emeralds vs Royal.  
18 jan.—Trojans de Lachine vs Emeralds.  
26 jan.—Riverside vs Trojans de Lachine.  
20 jan.—Royal vs Riverside.  
6 fév.—Emeralds vs Riverside.  
10 fév.—Trojans de Lachine vs Royal.  
16 fév.—Emeralds vs Trojans de Lachine.  
17 fév.—Riverside vs Royal.

## J'espère que ce sont des Cigares — et j'espère que ce sont des OVIDO

**COMME** vous le savez, presque tout homme préfère des cigares à tout autre cadeau. Si donc vous voulez lui donner les cigares qu'il appréciera entre tous, et qui lui procureront vraiment le plus de plaisir, — alors faites-lui pour les fêtes cette année le cadeau de cadeaux: une boîte de

**Cigares OVIDO**

Empaquetage spécial des fêtes: \$1.00 en montant

## J'espère que ce sont des Cigares — et j'espère que ce sont des OVIDO

**COMME** vous le savez, presque tout homme préfère des cigares à tout autre cadeau. Si donc vous voulez lui donner les cigares qu'il appréciera entre tous, et qui lui procureront vraiment le plus de plaisir, — alors faites-lui pour les fêtes cette année le cadeau de cadeaux: une boîte de

**Cigares OVIDO**

Empaquetage spécial des fêtes: \$1.00 en montant

Le ski a pris une importance extraordinaire au Canada depuis quelques années. Cet agréable sport d'hiver a conquis la faveur du public de toutes les parties du pays et il est en train de devenir l'un des plus populaires de nos amusements d'hiver. Aucun exercice de plein air n'est plus salubre et ne procure autant de jouissance à celui qui s'y adonne. Lorsque la terre a revêtu son moelleux manteau de neige, les pistes forestières, les lacs, les marécages, tous impossibles à franchir à pied en été, ne présentent plus le moindre obstacle au skieur. Tout comme la raquette, le ski permet de cheminer commodément dans les régions inhabitées qui sans ce moyen de locomotion resteraient inaccessible durant les longs mois de l'hiver.

L'universalité du ski est peut-être sa principale caractéristique. Ce sport plaît à tous, jeunes ou vieux, riches ou pauvres. Le nombre de skieurs de quarante ans ou plus est probablement aussi grand que celui des autres moins avancés en âge, et les gens qui se servent de skis communs, en bouleau ou en pin, sont tout aussi nombreux que ceux qui possèdent des skis plus dispendieux et plus durables en cèdre ou en épicéa. L'adresse dans l'exécution des virages est sans doute une qualité bien désirable qui ne s'acquiert qu'au prix de patients efforts, mais pas en besoin d'être un virtuose du ski pour y goûter un plaisir intense, car malgré ses chutes répétées, le novice s'amuse autant que l'expert.

Les conditions qui existent au Canada sont quelque peu différentes de celles qui régissent dans les Alpes suisses ou françaises. Dans les Rocheuses canadiennes, le relief du sol est à peu près le même que dans les massifs montagneux de l'Europe, mais c'est surtout dans les régions mouvementées accidentées de l'Est canadien que le ski a acquis le plus de vogue. Couvert de neige durant environ quatre mois, le vaste territoire onduleux qui s'étend au nord du Saint-Laurent et de l'Ottawa — parti-entièrement la zone Québec-Montréal-Ottawa — offre des conditions idéales pour le ski. Les skieurs de première force n'y ont certes pas autant d'occasions de déployer leur adresse et leur audace que dans les Alpes suisses ou françaises, mais les cimes sont de plusieurs milliers de pieds plus élevées que les plus hauts sommets de nos Laurentides, mais en revanche les conditions y sont idéales pour les skieurs de force moyenne, qui ne sont pas tenus d'y faire de long apprentissage. Ils s'amuse tout autant que leurs confrères d'Europe.

Il n'y a peut-être aucun endroit où le ski ait fait en peu de temps autant d'adeptes que dans les villes d'Ottawa et de Montréal, où les ferments de ce sport se comptent par milliers. Ottawa, en particulier, est dans une situation fort avantageuse en ce que les terrains propres au ski commencent presque aux portes de la ville et peuvent être atteints en une quinzaine de minutes par le tramway ou le chemin de fer. La capitale possède l'un des plus forts — sinon le plus fort — groupements de skieurs du monde, le Club de Ski d'Ottawa, qui compte aujourd'hui plus de 1600 membres, et il y existe en outre plusieurs autres clubs de moindre importance. On estime que 7000 ou 8000 personnes de cette ville font du ski chaque hiver.

De nombreuses pistes ont été tracées dans les collines boisées de la Gatineau, sur la rive gauche de l'Ottawa; plusieurs chalets ont été construits, et à chaque fin de semaine, de l'aube à midi, des milliers de skieurs, mettant à profit tous les moyens de transport disponibles, autobus, tramways et chemin de fer, se rendent au point où commencent ces pistes pour passer une journée au grand air, et refaire provision de santé et de vigueur. Des milliers de personnes effectuent de cette façon, par monts et par vaux, des randonnées allant parfois jusqu'à vingt miles. Chacun emporte ses vivres pour la journée dans un petit havresac, et G. Bélanger, tenta d'échanger des faux poids. Un poids léger du nom de W. Toussaint venait de battre le record mondial du développer en barre à deux bras avec 225 lbs. d'un seul bond, M. Donat Plourde s'approcha de la balance et constata que la barre pesait au plus 180 lbs et découvrit aussi que le poids de 300 lbs était erroné.

Le tournoi fut arrêté immédiatement par Donat Plourde, et les arbitres suspendus. A la demande de Donat Plourde de continuer le tournoi au grand air, l'athlète ne voulut forcer davantage.

C'est le plus déplorable événement que les annales du sport haltérophile amateur aient eu à enregistrer et cet échec de la semaine dernière aura certainement des suites très graves pour le club, ses officiers, les arbitres et quelques athlètes de renom.

La Fédération Canadienne Haltérophile se réunit ce soir au Club Haltérophile de Ville-Emard afin de discuter les pénalités à être imposées.

N'est-ce l'œil expert de Donat Plourde la Fédération Internationale Haltérophile aurait eu à enregistrer un nouveau record mondial porté au crédit d'un athlète à peine capable d'en élever 45 lbs de moins.

Les inondations aux Etats-Unis

Les grandes crues des eaux dans l'Arkansas, le Kentucky, le Mississippi et le Tennessee ont fait 12 victimes

Memphis, Tenn., 28 (S.P.A.) — Le nombre des morts, à la suite des inondations dans l'Arkansas, le Kentucky, le Mississippi et le Tennessee s'est élevé à 12 tandis que 4,000 personnes ont dû quitter leurs habitations. Les pertes matérielles s'élevaient aux environs d'un million de dollars. Et le bureau météorologique annonce encore de la pluie pour aujourd'hui.

land, plus de 3,000 personnes doivent se réfugier dans d'autres quartiers. Les trains de toute la région sont en retard; il en est même qui n'ont pu fonctionner. Les plus petites rivières reprennent leur cours normal tandis que les autres plus importantes s'élèvent de plus en plus.

Les remparts de Concarneau s'écroulent

Concarneau, 28. — Croulant sous le poids des siècles, une partie des remparts de la ville de Concarneau, datant du XIVe siècle, s'est effondrée dans les eaux du port.

Concarneau est probablement la ville de France qui a inspiré le plus de peintres. Depuis que Alexandre Harrison, le fameux impressionniste de Philadelphie, la "découvrit", il y a 35 ans, cette petite ville si pittoresque a été le séjour d'été préféré des artistes américains résidant en France. Peu d'endroits en France offrent une telle richesse de points de vue, paysages et marines; et sa population de pêcheurs, de femmes et d'enfants, est toujours prête à "poser" pour les peintres en quête de "types bretons", à des prix notablement plus doux que ceux des modèles de profession que l'on trouve à Paris.

Assermentation de sir François

Québec, 28 (D.N.C.) — Au bureau du lieutenant-gouverneur, à l'hôtel du gouvernement, ce midi, sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure, a prêté le serment d'office comme administrateur de la province de Québec, parti pour un voyage en Europe. C'est M. Lemaire, greffier du Conseil privé, qui a reçu le serment de sir François Lemieux.

Le froid en France

Paris, 28 (S.P.A.) — Un froid rigoureux sévit dans toute la France, et fait rare, les lacs de Paris sont couverts d'une couche de glace d'un pouce d'épaisseur. On signale un grand nombre de décès dus au froid, au cours des trois derniers jours. Bien que le thermomètre, à Paris, ne soit pas descendu au-dessous de 18 degrés Fahrenheit (environ 12 degrés centigrades au-dessous de zéro), le froid est très pénétrant, et les Parisiens n'y sont pas habitués. On s'attend à pouvoir patiner ici quelques jours au Bois de Boulogne, et c'est là un événement peu fréquent. Dans les squares et sur les places publiques, les statues sont couvertes d'une couche de glace affectant l'aspect d'une fine dentelle. Le froid a atteint son maximum sur la frontière suisse où en certains endroits on a enregistré jusqu'à 18 degrés centigrades au-dessous de zéro.

La route de la Côte-des-Neiges

LES MARAICHERS INTERESSES PRESENTERONT UN NOUVEAU BILL AU SUJET DU PAVAGE — L'ECHEC DE L'AN DERNIER

"L'au-to-no-mie! L'au-to-no-mie!"

Tous ceux qui, lors de la dernière session provinciale, assistaient aux séances du Conseil législatif quand celui-ci étudiait les affaires municipales de Montréal et annulait — de son plein gré ou pour rendre service au gouvernement? — on ne sait pas — tout ce que l'Assemblée législative avait fait, tous ceux-là qui étaient présents, commissaires, échevins, citoyens, se rappellent ce petit refrain qui a tout propos et même hors de propos chantait M. Léonide Perron, leader du conseil et ministre de la voirie: "L'au-to-no-mie! L'au-to-no-mie!"

C'est au nom de l'autonomie que M. Perron a arraché à ses collègues du Conseil comme une sorte d'arrêt de mort contre le bill des maraichers de la Côte-des-Neiges. L'Assemblée législative, par la suite, a exécuté cet arrêt en adoptant le rapport défavorable que lui transmettait le conseil. Cette année les maraichers de la Côte-des-Neiges retourneront à Québec avec un nouveau bill.

Cette question se rapporte à un chapitre à part de l'histoire des pavages municipaux. En 1910, la Côte-des-Neiges était annexée à Montréal. Une des conditions de l'annexion c'était que la ville de Montréal ouvrirait le chemin de la Côte-des-Neiges. L'ancien bureau de contrôle commença ce travail mais ne put l'achever. La guerre survint et vu les conditions nouvelles, la ville se fit relever de cette obligation, comme de bien d'autres qu'elle avait assumées à l'occasion des diverses annexions. L'ouverture du chemin de la Côte-des-Neiges ne date que de trois ans.

C'est une voie très large et très bien pavée. Pour faire le chemin il a fallu exproprier une lieure de terrain assez large d'un côté du chemin. Les travaux terminés, un rôle de cotisation spéciale fut préparé et les propriétaires furent appelés à payer le compte. C'est à cela qu'ils s'objectent. Leur prétention c'est que la ville doit se charger du coût de ce pavage parce que le chemin élargi de la Côte-des-Neiges est une voie construite dans l'intérêt général et non pas pour le seul bénéfice des propriétaires riverains. Ceux-ci, l'an passé, se disaient prêts à payer leur part, c'est-à-dire le coût d'une voie passable et suffisante pour satisfaire à leur besoin.

L'an passé, au cours de la session de la législature, la ville et les propriétaires intéressés furent bien près d'en venir à une entente. Les représentants de la ville admettaient volontiers qu'il était injuste d'exiger des propriétaires le coût d'un chemin aussi large. Finalement les négociations n'aboutirent à rien. Les représentants de la ville avaient laissé entendre qu'un nouveau mode de cotisation serait bientôt adopté. C'est le projet de referendum qui n'a pas encore abouti.

Le conseil législatif, dirigé par M. Perron, donna au bill son coup de mort. M. Perron, au nom de "l'au-to-no-mie" ne voulait pas que la Législature imposât aucune obligation à la ville de Montréal. Aux intéressés de régler définitivement

ETATS-UNIS ET NICARAGUA

L'OPINION D'UN HAUT FONCTIONNAIRE DU GOUVERNEMENT SACASA

Mexico, 28 (S.P.A.) — "L'Intervention armée des Etats-Unis au Nicaragua en faveur du gouvernement Diaz, amènera l'anarchie, de longues années de luttes et de grandes pertes en vies humaines et en propriétés, au lieu d'apporter la paix au Nicaragua." "Telle est la déclaration qu'a faite M. Hernan Robleto, sous-secrétaire à l'Instruction publique dans le cabinet de M. Sacasa, chef du gouvernement libéral établi à Puerto Cabezas. Le gouvernement Sacasa a été reconnu par le Mexique, tandis que le gouvernement conservateur Diaz l'a été par les Etats-Unis.

D'après M. Robleto, des milliers de soldats américains et des millions de dollars ne suffiraient pas à subjuguier le Nicaragua "car, ajoutait-il, le peuple nicaraguayen, qui a tant souffert, combattra jusqu'à son extermination complète plutôt que d'accepter le gouvernement que les Etats-Unis voudraient lui imposer par la force.

M. Robleto a ajouté que des intérêts privés "désiraient exploiter le Nicaragua sous derrière les machinations qui font intervenir les Etats-Unis."

Le gouvernement mexicain, selon M. Robleto, n'est nullement venu en aide aux libéraux. "Il n'y a pas un seul officier ou soldat mexicain avec l'armée libérale. Il y a peut-être quinze volontaires de nationalité mexicaine avec les libéraux, mais ils sont venus spontanément, comme des hommes d'autres nationalités."

Le sous-secrétaire a également gratifié d'inexacte la déclaration du contre-amiral Latimer prétendant que des citoyens et des commerçants américains de Puerto Cabezas, où des soldats de l'infanterie de marine et des marins américains ont été débarqués et qui a été déclarée zone neutre, avaient fait appel à la protection des Etats-Unis. Suivant M. Robleto la seule compagnie américaine existant à Puerto Cabezas est la Biogramas Bluff Lumber Company qui est en très bons termes avec les libéraux et n'a pas peur des "révolutionnaires de Sacasa".

Condamnés à être fusillés

Leningrad, 28 (S.P.A.) — Sept jeunes gens ont été condamnés à être fusillés pour avoir attaqué une jeune fille dans un parc. Dix autres se sont vu condamnés à des emprisonnements variant entre un an et dix ans. Le procureur a demandé la condamnation à mort afin que soit un exemple pour les autres parce que ces sortes d'attaques en groupes paraissent devoir se généraliser.

Requête de la Cie de traverse de Lévis

Québec, 28 (D.N.C.) — La compagnie de la traverse de Lévis que régit actuellement un comité conjoint formé de représentants des conseils municipaux de Québec et de Lévis, demandera à la Législature, au cours de la prochaine session, d'être soumise à la juridiction de la Commission des services publics. En présentant un bill à cette fin, la compagnie allègue que les membres du comité ne peuvent s'entendre qu'elle n'est pas capable de donner un service de traversiers à tous les quarts d'heure et affirme qu'elle obtiendrait plus de justice devant la Commission des services publics.

Mort de Mme Emile DeSerres

Mme Emile de Serres, née Drouin, Corinne, est morte, ce matin, à la résidence de son père, M. H. Drouin, 406, rue LaGauchetière est. Lui survivent son mari, M. Emile de Serres, employé au bureau central de la Société des Artisans Canadiens-Français; son père, M. H. Drouin, quatre sœurs, Mmes Joséphine et Emma Drouin; Mme Yve Nicolas Choquette et Mlle J. Doré, et un frère, M. Rosario Drouin.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9h., à Notre-Dame de Lourdes.

On distribuera mille phares

Québec, 28 (D.N.C.) — Des phares seront distribués au cours de l'hiver à un millier de cultivateurs de cette province qui accepteront de les placer sur leurs voitures durant la prochaine saison d'été. Le département de la voirie veut tenter une expérience. Les chauffeurs d'autos rencontrant ces phares doivent les éclairer et permettre ainsi d'éviter de nombreux accidents. Si ce système produit des résultats, le département de la voirie le rendra général.

La Société Canadienne de Comédie

Ceux qui aiment à rire franchement, sans arrière-pensée, en voyant une pièce de bon aloi, ne devraient pas manquer d'assister à la prochaine représentation de la Société Canadienne de Comédie au Monument National, le jeudi 20 janvier, alors que cette organisation de "chez nous" nous donnera une interprétation très soignée de la déopilante comédie de Labiche: "Le Voyage de Monsieur Perrichon."

La mise en scène, l'interprétation, les décors, tout est confié aux nôtres. On peut se procurer des billets immédiatement chez Archambault, 312, rue Ste-Catherine est, ou au bureau de la Société Canadienne de Comédie, Monument National, Tél. Lancaster 8893. (Communiqué)

Le message du nouveau mikado

Tokio, 28 (S.P.A.) — L'empereur Hirohito a tenu son premier lever. Il a donné audience à 300 hommes politiques et hauts fonctionnaires auxquels il a lu un message impérial. Enonçant les principes sur lesquels il espère voir les chefs de l'Empire baser leurs actions, l'empereur s'est prononcé pour la simplicité au lieu de l'apparat, pour l'originalité au lieu de l'imitation aveugle; pour le progrès, l'harmonie nationale et l'amitié internationale.

La Diète s'est ajournée cet après-midi après avoir adopté un crédit de 2,980,000 yens (\$1,500,000) pour les funérailles de l'empereur Yoshihito. Elle se réunira de nouveau le 18 janvier.

Le volé à eu raison de valeur

North-Bay, Ont., 28 (S.P.C.) — Un inconnu a été arrêté au moment où il tentait un vol à main armée chez un barbier. Entrant chez le barbier Vanier, il se fit remettre l'argent de la caisse en menaçant celui-ci avec un revolver. Comme il passait devant ce dernier pour sortir, Vanier lui donna un violent coup de poing puis s'empara de l'arme pour conduire l'homme au poste de police.

Un pompier ivre

Toronto, 28 (S.P.C.) — John Doyle, un pompier de la brigade locale, a été arrêté en état d'ébriété après qu'il eut sonné trois fausses alarmes, hier.

ETATS-UNIS ET NICARAGUA

L'OPINION D'UN HAUT FONCTIONNAIRE DU GOUVERNEMENT SACASA

Mexico, 28 (S.P.A.) — "L'Intervention armée des Etats-Unis au Nicaragua en faveur du gouvernement Diaz, amènera l'anarchie, de longues années de luttes et de grandes pertes en vies humaines et en propriétés, au lieu d'apporter la paix au Nicaragua." "Telle est la déclaration qu'a faite M. Hernan Robleto, sous-secrétaire à l'Instruction publique dans le cabinet de M. Sacasa, chef du gouvernement libéral établi à Puerto Cabezas. Le gouvernement Sacasa a été reconnu par le Mexique, tandis que le gouvernement conservateur Diaz l'a été par les Etats-Unis.

D'après M. Robleto, des milliers de soldats américains et des millions de dollars ne suffiraient pas à subjuguier le Nicaragua "car, ajoutait-il, le peuple nicaraguayen, qui a tant souffert, combattra jusqu'à son extermination complète plutôt que d'accepter le gouvernement que les Etats-Unis voudraient lui imposer par la force.

M. Robleto a ajouté que des intérêts privés "désiraient exploiter le Nicaragua sous derrière les machinations qui font intervenir les Etats-Unis."

Le gouvernement mexicain, selon M. Robleto, n'est nullement venu en aide aux libéraux. "Il n'y a pas un seul officier ou soldat mexicain avec l'armée libérale. Il y a peut-être quinze volontaires de nationalité mexicaine avec les libéraux, mais ils sont venus spontanément, comme des hommes d'autres nationalités."

Le sous-secrétaire a également gratifié d'inexacte la déclaration du contre-amiral Latimer prétendant que des citoyens et des commerçants américains de Puerto Cabezas, où des soldats de l'infanterie de marine et des marins américains ont été débarqués et qui a été déclarée zone neutre, avaient fait appel à la protection des Etats-Unis. Suivant M. Robleto la seule compagnie américaine existant à Puerto Cabezas est la Biogramas Bluff Lumber Company qui est en très bons termes avec les libéraux et n'a pas peur des "révolutionnaires de Sacasa".

L'INFLUENCE DU MEXIQUE

Balboa, Panama, 28 — Le général Emiliano Chamorro, ancien président du Nicaragua, qui va se rendre en Europe pour représenter son pays, pense que le Mexique essaie de supprimer l'influence des Etats-Unis dans l'Amérique Centrale pour y substituer la sienne.

Le général Chamorro prêche également que le gouvernement conservateur du président Diaz, qui est de son parti, sera battu par les libéraux de Sacasa à moins que le président Diaz ne reçoive des secours des Etats-Unis, ou que le Mexique ne cesse de venir en aide à Sacasa.

"Le Mexique, prétend le général Chamorro, vient en aide officiellement aux libéraux, en leur envoyant des hommes, des armes, des navires et de l'argent. Ce pays projette de renverser les gouvernements de l'Amérique Centrale pour y établir l'influence mexicaine. Le Dr Sacasa a conclu un traité secret avec le Mexique et est indirectement en rapport avec la Russie soviétique par l'intermédiaire d'agents russes au Mexique."

Le général Chamorro va s'embarquer sur le prochain bateau en partance à destination de l'Europe où il représentera le Nicaragua en Angleterre et en France.

Une bagarre à Hull

Hull, 28 (D.N.C.) — D'Arcy Barnes est en danger de mort à la suite d'une bataille avec un nommé Routliffe, dans une taverne. Ce dernier aurait infligé au premier cinq coups de couteau, dont un paraît être mortel. Il est sous arrêt.

L'année immobilière

D'après M. A. Guy Ross, le marché de l'immeuble, de 1926, laisse voir une amélioration sur les années précédentes. En 1925 il y avait eu plus de propriétés vendues à sacrifice que pendant l'année précédente, mais la situation a changé en 1926: les six premiers mois de l'année n'étaient pas écoulés que la baisse était arrêtée, et les prix se sont raffermis de plus.

En chiffres ronds, la valeur totale des ventes pour l'année s'élève à \$77,000,000, ou à peu près au même montant que l'an dernier. Comme c'est le cas depuis la grande expansion des limites de la ville, la majorité des ventes s'est faite dans les quartiers excentriques et de la banlieue. Les ventes dans le centre ont été relativement rares.

Quant à la construction, elle s'est continuée comme depuis deux ans, sur une grande échelle, la valeur des permis atteignant près de \$50,000,000. Cette construction est de tous genres: églises, écoles, édifices commerciaux et industriels, et surtout des résidences.

La tendance du prix des loyers est loin d'être uniforme: dans certains cas, il y a une baisse, et dans d'autres, une hausse. Pour les résidences et les conciergeries on constate une tendance à la baisse, due probablement à la construction excessive de ces dernières années. Il semble y avoir exception, cependant, pour les maisons de style moderne dont le nombre à louer est peu considérable.

Les premières hypothèques commandent un taux d'intérêt de 6 p. c., les autres 6 1/2 et 7 p. c. Les emprunts sur seconde hypothèque étaient d'obtention facile; c'est peut-être ce qui a facilité la construction aux petits entrepreneurs. La valeur totale des immeubles de Montréal dépasse maintenant \$1,100,000,000, soit environ \$60,000,000 de plus que l'an dernier.

N'oubliez pas...

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis. \$6 au Canada, \$8 aux Etats-Unis, \$10 pour les autres pays.

Che Dupuis CIGARES pour les Fêtes. Tel. Est 8000. Pipes en bois de huyère, smon-ture or roulé, tuyau en ambre. Dupuis Frères — Au premier.

C'est la Semaine du RADIO ROGERS sans batterie chez Dupuis. Voyez notre étalage des différents modèles 1927 de ce merveilleux instrument. Un représentant de la fabrique est à notre rayon du radio cette semaine, prêt à vous donner tous les renseignements désirés au sujet du radio Rogers. Dupuis Frères — Au deuxième.

Spéciaux pour Mercredi ROBES DE CHAMBRE POUR HOMMES A 1/3 DE RABAI. Prix ordinaire 13.00. 20.00 pour... 13.00. 30.00 pour... 20.00. 18.00 pour... 12.00. AUTRES MODELES. Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

CHAPELETS. Fines pierres ovales; améthyste, orystal, jais, saphir, émeraude, rubis, grenat, ambre; montés sur chaîne à fermoirs en double or garanti. Croix à doubles pointes, Chacm dans un écriin de luxe doublé en satin. Valeur ordinaire de 3.50. Spécial... 1.89. Dupuis Frères — Au troisième.

Spécial pour Cadeaux Venez acheter vos Bonbons pour le Jour de l'An. 120 COMPLETS. de fantaisie pour garçonnets de 3 à 6 ans. Modèles Vestee avec culotte courte ou longue. Modèle Middy. Modèle Oliver Twist. Confection en tweed de fantaisie gris ou beige. Valeur jusqu'à 6.00. Dupuis Frères — Au premier.

Epicerie Téléphone Est 8000. Nous faisons la livraison gratuite dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Spéciaux de 9 à midi. Mals sucrés ou tomates de choix; boîte... 1.14. Macaroni, vermicelle ou spaghetti, marque Regal, paquet 16 onces... .09. Oranges Sunkist; douz. 26, 45, 58. Pommes fameuses; douzaine... 27. Boîte, 180 pommes, 3.50. Raisin Muscatel; lb. 30. Pampelounes; 2 pour 25. Noix fraîches mélangées; livre... 25. Dupuis Frères — Au sous-sol.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE. Rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Jacques. L.N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.J. Duce, Directeur-Général.

Parles CADEAUX DE CINQ DOLLARS. Illustration d'un grand magasin avec des étiquettes et des produits.